

RÉSEAU

Sortir du nucléaire

LA LETTRE D'INFORMATION

Fédération de
613 associations

9, rue Dumenge F-69004 LYON • Tél : 04 78 28 29 22 • Fax : 04 72 07 70 04 • Internet : www.sortirdunucleaire.org

Du 22 au 28 avril 2002 :
Troisième semaine
nationale d'initiatives
« Sortir du nucléaire »
(voir page 3)

AU SOMMAIRE

Un autre monde est possible	2
Témoignage	4
Devoir de réserve	6
Le pari de la sobriété	8
Réseau d'influence	10
Terrorisme	12
Belgique	14
Enfouissement	16
Déchets sans solution	18
Gorleben	19
Essais nucléaires	20
Service public ?	22
Iode	24
Énergies fossiles	26
Retraitement	28
Expert indépendant	30
Fusion nucléaire	32
CGT	33
Bandazhevsky	34

20 octobre 2001 :



© photo DDM / Xavier de Fenoyl

n° 16 • décembre 2001

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

Toulouse : 8 000 manifestants

ÉDITORIAL

Un autre monde est possible

Il y a 450 000 ans, l'homme préhistorique maîtrisait le feu en frottant deux silex, pour « sortir de l'âge des cavernes ». À l'occasion des rassemblements du 20 octobre 2001, le Réseau a lancé un appel pour « sortir de l'âge du nucléaire ». De cinq coins de France (Toulouse, Lyon, Colmar, Lille et Nantes), un signal fort a été lancé au monde politique, par des hommes et des femmes, citoyens, soucieux de leur avenir et de celui des générations futures. Avec plus de vingt mille manifestants à travers toute la France, cette forte mobilisation est la preuve que « sortir de l'âge du nucléaire » est une réelle préoccupation, partagée par de plus en plus de personnes.

Dans le passé, il y a bien sûr eu des manifestations contre telle ou telle installation nucléaire. Mais, une telle mobilisation est une première en France sur le thème spécifique de la sortie du nucléaire. De nombreuses télévisions et radios ont couvert cet événement. Des centaines d'articles sont parus dans la presse régionale et nationale. Les antinucléaires ont montré que les décideurs institutionnels et industriels devront désormais compter sur leur opposition à toute relance du

programme électronucléaire. Cette manifestation a montré également la capacité d'associations et d'organisations très diverses à travailler ensemble et à réussir collectivement. Le Réseau « Sortir du nucléaire » remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée.

Fort de 613 associations et de 10 000 individus, notre réseau citoyen mène une lutte globale contre le nucléaire civil et militaire, depuis l'extraction des minerais d'uranium jusqu'aux projets d'enfouissement à grande profondeur, aussi bien l'erreur humaine ou technique que l'acte terroriste conduisant à l'accident majeur, dénonçant aussi bien la dissémination quotidienne de radioactivité que l'utilisation militaire d'uranium appauvri... Riche de la différence de toutes ses composantes, le Réseau milite pour une décision immédiate de sortie du nucléaire, sortie dont l'urgence est rendue plus cruciale encore par le contexte actuel. Le Réseau fédère aussi bien des associations de lutte antinucléaire, des associations de protection de l'environnement, des militants que des partis politiques. Pourtant, si un travail en commun est indispensable pour atteindre nos objectifs, le Réseau réaffirme son indépendance. Il n'est pas la courroie de transmission d'un parti politique ou d'une association, quels qu'ils soient.

Pour la suite, le Réseau sera particulièrement vigilant envers tous les programmes des candidats aux prochaines élections (présidentielle puis législatives), candidats auxquels il posera des questions précises dont les réponses seront rendues publiques. À

ce sujet, une campagne nationale est prévue à partir de janvier 2002.

Grâce à une formidable mobilisation, le journal *L'Aberration* a pu être diffusé à un million d'exemplaires, ce qui a permis de toucher un ménage sur vingt en France ! Quelques jours avant les rassemblements du 20 octobre, *Libération* a engagé des poursuites judiciaires contre le Réseau pour plagiat en demandant des sommes colossales. Un protocole d'accord a été signé par lequel le Réseau s'engageait à arrêter toute diffusion du journal, *Libération* s'engageant pour sa part à renoncer à toute demande indemnitaire autre que le franc symbolique. Comme il est essentiel de continuer à faire circuler une information grand public, *L'Aberration* a été réimprimée avec une nouvelle maquette (pas celle de *Libération*) et un contenu légèrement modifié. N'hésitez pas à le commander en nombre*.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » dit, haut et fort, que le monde n'a pas changé le 11 septembre mais qu'un autre monde est possible. Ce monde est un monde de justice et d'égalité, mais aussi de respect et d'espoir. Pas un monde de haine et d'individualisme, pas le monde du lobby nucléaire, ni celui des multinationales.

**À toutes et à tous,
bonne année 2002 !**

Le Conseil d'administration
du Réseau

À VOS STYLOS !

Si vous souhaitez publier un article d'intérêt général sur le nucléaire ou les alternatives au nucléaire dans la prochaine Lettre d'information du Réseau, votre proposition d'article (deux pages maximum) doit nous parvenir par courrier (joindre une disquette informatique) ou par courriel (rezo@club-internet.fr) avant le 1^{er} février 2002.

*Un exemplaire gratuit sur simple demande. Par 10 : 7,62 euros (50 F).

Par 100 : 35,06 euros (230 F).

Ces prix sont port compris.

TROISIÈME SEMAINE NATIONALE D'INITIATIVES

« SORTIR DU NUCLÉAIRE »

Le 26 avril 2002 marquera le seizième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. Comme les années précédentes, le Réseau « Sortir du nucléaire » entend servir de caisse de résonance à toutes les initiatives décentralisées, locales ou régionales, petites ou grandes, qui seront prises du 22 au 28 avril 2002 aux quatre coins de la France autour d'un thème commun : « sortir du nucléaire ».

Notons que si l'idée d'un jeûne d'interpellation à durée indéterminée (lire ci-dessous) était retenue lors de l'AG du Réseau, la troisième semaine nationale « Sortir du nucléaire » sera intégrée dans la stratégie du jeûne ; ce qui pourrait rendre la semaine d'initiatives plus visible alors que nous serons en pleines élections présidentielles. Un dépliant catalogue (reprenant toutes les initiatives dont nous aurons eu connaissance avant le 17 mars 2002) et des affiches seront imprimés fin mars 2002 pour servir de support de promotion et de communication à toutes ces initiatives. Le dépliant-catalogue sera envoyé aux journalistes et sera encarté dans la *Lettre d'information* datée d'avril 2002.

Toutes les initiatives sont les bienvenues, des plus « classiques » (conférence-débat, manifestation, information dans une rue passante, exposition, conférence de presse, stand de signatures, distribution du nouveau journal *L'Aberration...*) aux plus originales (visite d'un site alternatif au nucléaire, session de formation, soirée spectacle, marche-rallye, randonnée à vélo, concert, fête, théâtre, cinéma, action visuelle, cyber-action...). À

l'approche des élections législatives, pourquoi ne pas organiser une rencontre avec votre député ou avec les candidats à la députation de votre circonscription pour leur demander leur position sur la sortie du nucléaire ?

Sur la base des informations fournies par les associations, membres du Réseau, nous avons élaboré une fiche « ressources » les coordonnées de personnes ou d'associations proposant conférence, spectacle, matériel ou expérience. N'hésitez pas à nous la demander.

Écrivez-nous ou envoyez-nous un fax (au 04 72 07 70 04) ou un mail (à rezo@club-internet.fr) avant le 17 mars, en nous résumant en quelques mots l'initiative que vous prévoyez (précisez la date, l'heure et le lieu précis). Pensez à indiquer vos nom, prénom, adresse, téléphone (indispensable) et éventuellement un fax et/ou un courriel. Nous reprendrons contact avec vous ultérieurement. Merci d'avance.

Philippe BROUSSE



Des centaines de boîtes de conserve symbolisant l'accumulation des déchets radioactifs

Jeûne d'interpellation à durée indéterminée pour la sortie du nucléaire ?

Un jeûne à durée indéterminée pour la sortie du nucléaire est sérieusement envisagé, par une des composantes du Réseau, juste avant les élections présidentielles d'avril 2002. Le Conseil d'administration du Réseau a demandé à André Larivière et à Michel Bernard de poursuivre le travail de réflexion en cours sur cette idée. Une fois les données recueillies, présentées et débattues, la décision finale sera prise lors de l'Assemblée générale (ouverte à tous les groupes, membres du Réseau) prévue début février 2002 à Besançon. Ce jeûne débiterait à peu près trente-cinq jours avant le premier tour des présidentielles vers la mi-mars. Nous savons qu'une telle idée peut être troublante, voire choquante, pour diverses personnes. C'est pourquoi un dossier complet d'une trentaine de pages sous forme de fiches pratiques présente le jeûne politique, la stratégie d'une telle démarche et tente de répondre aux différentes objections. Pour recevoir ces fiches et une présentation plus complète de cette action ; ou si vous êtes intéressé(e) pour devenir jeûneur(se), merci de contacter : André Larivière-Neyrolles 43440 Champagnac-le-Vieux (tél. 04 71 76 38 76).

L'ERREUR EST HUMAINE ET NOUS SOMMES HUMAINS

Ceci est une histoire vraie. Simple témoignage de ce que j'ai vécu, sans autre ambition que d'informer sur les dangers de l'atome, dangers que les spécialistes en communication d'EDF occultent soigneusement dans leur publicité pour promouvoir l'énergie nucléaire. « *Nous vous devons plus que la lumière* », paraît-il. Oui, c'est vrai, vous nous devez la vérité et là, il y a défaut...

Je m'appelle Georges Settimo, cinquante-quatre ans, marié, deux enfants. J'ai commencé au « bas de l'échelle » pour finir expert en auscultation d'ouvrages d'art. Formé à travailler et raisonner avec rigueur, méthode et précision, je ne crois aux coïncidences que dans la mesure de leur probabilité.

Farouche défenseur du nucléaire

En 1974, j'avais vingt-sept ans et travaillais avec deux autres intérimaires, Kader et Antonio, dans les souterrains du Cern (Centre européen de la recherche nucléaire) de Genève, alors en construction, à proximité de caisses et bidons portant le fameux triangle de danger radioactif, lorsqu'on m'a diagnostiqué un cancer du sang proche du dernier stade, ce qui me laissait peu de chances de survie. Farouche défenseur du nucléaire, dans lequel je voyais la solution écologique et économique au problème crucial de l'énergie dans le monde, je n'ai vu là qu'une coïncidence et n'ai pas remis en cause pour autant mes convictions.

C'est donc en rejetant toute responsabilité du nucléaire dans ma maladie que j'ai entrepris de lutter contre elle, consultant de nuit et comme un voleur mon dossier médical afin de connaître la vérité sur son évolution (en matière de cancer, bonjour les mensonges...), calculant mes chances de rémission en fonction de sa progression ou de son recul, m'informant auprès des publications médicales, discutant les protocoles de cure comme un spécialiste, ce qui, je m'en souviens, mettait mal à l'aise le patron du service d'hématologie. Parlant de l'origine de cette maladie, mon médecin traitant avait bien évoqué une possible relation de cause à effet entre mon travail et mon cancer mais, prisonnier de mes certitudes, je n'ai pas voulu le croire. Sauf oubli, il fut le seul à m'avoir dit la vérité et à me communiquer les statistiques de rémission (sauf à reprendre le dessus, j'en avais pour moins d'un an...). S'il lit ces lignes, qu'il sache que je le remercie pour sa franchise.

Et c'est ainsi que, encore sous traitement et à peine en état de travailler, j'avais repris le travail dans... le nucléaire et participé (croyez que je le regrette !) à la construction d'Eurodif, à Bollène en 1976 ! Nul ne pourra me taxer d'avoir toujours été un antinucléaire convaincu !

Le cancer ? On le coupe (quand on peut), on le brûle (par radiothérapie au risque de générer un autre cancer...) ou on l'empoisonne. Chirurgie, cobalt, chimiothérapie (à une époque où elle était balbutiante), j'ai subi tout cela et vous fais grâce de l'enfer que j'ai vécu et des agonies des compagnons d'infortune que j'ai vus mourir. Comment décrire la détresse d'une belle jeune fille de seize ans qui a

« toute la vie devant elle », c'est-à-dire trois mois et qui, devenue chauve et squelettique sait que c'est la fin... Cette douloureuse expérience fut cependant une bonne leçon de modestie. Avant cela, en effet, j'étais persuadé que ces choses-là ne peuvent arriver qu'aux autres. Là aussi je me trompais, mais j'étais jeune et j'étais con... Un moral à toute épreuve et une vie saine (je ne bois ni ne fume, fais du sport et mange bio) ont, paraît-il, favorisé ma guérison. Je veux bien le croire.

La révélation

C'est en allant faire ma cure de stabilisation de la maladie, dite cure d'entretien, et alors que j'étais sur le point d'aller en mission de travail à la Comurhex (encore une usine nucléaire), que j'ai eu LA RÉVÉLATION ! Par le plus grand des hasards, alors que je traversais le couloir du service d'hématologie, j'ai été interpellé de son lit par un malade qui m'avait reconnu, Kader, l'Algérien qui faisait partie de mon équipe au Cern deux ans plus tôt. Moi, je n'aurais pu le reconnaître : il n'avait plus de cheveux et même sa moustache et ses sourcils étaient clairsemés. Rien qu'à le voir, j'avais compris... La lecture de son dossier (qu'on avait laissé sur son lit sans risques, il ne savait pas lire) m'apprenait qu'on lui avait enlevé la rate, qu'il en était au dernier stade, que son traitement était « palliatif » : bref, un mort en sursis. Ignorant et naïf, il me dit qu'il a été très malade mais que ça va mieux (tu parles !) et qu'il retourne en Algérie dès sa sortie de l'hôpital.

En quelques secondes, mes certitudes se sont effondrées et je calculais déjà

les probabilités de coïncidence quand le pauvre Kader leur a asséné le coup de grâce en m'apprenant candidement que le troisième membre de l'équipe était mort depuis six mois d'une longue maladie... Pour lui, il n'y avait pas à se poser de questions, et avec la philosophie chère à ses origines, il conclut par un : « *Mektoub !* » (c'était écrit). Sans commentaires. Merci Kader, je ne t'ai jamais revu, toi aussi tu reposes probablement quelque part dans ton pays natal comme Antonio, le Portugais, mais grâce à vous je suis guéri de mon orgueil et regarde désormais la vérité en face.

Votre mort n'aura pas été inutile. Puisse ce témoignage, que j'écris sans intérêt ni connivence, sous mon entière responsabilité et dont j'autorise la plus large diffusion, être lu par le plus grand nombre et principalement par les « farouches défenseurs du nucléaire » dont je fus et dont font partie les techniciens d'EDF. Libre à eux d'en tirer les conclusions qu'ils voudront.

Pour ma part, j'ai refusé la pension d'invalidité à laquelle j'aurais pu prétendre. Je m'en suis tiré, avec des séquelles, certes (un stimulateur cardiaque assiste mon cœur, brûlé par les radiations), mais même si mon espérance de vie est sérieusement écourtée, je suis toujours vivant et en activité.

Je ne demande ni reconnaissance ni indemnités et n'ai aucune haine ni rancune envers qui que ce soit, seulement l'espoir que ce témoignage ouvre les yeux à tous ces gens qui, convaincus des bienfaits et de l'innocuité du nucléaire, comme je l'étais moi-même avant cette douloureuse expérience, ne veulent rien voir. Des gens qui se trompent, comme je me suis trompé, qui ignorent ou auxquels on cache les dangers du nucléaire.

Ceux qui nous ont envoyés travailler dans des conditions critiquables savaient-ils ? S'ils savaient, je les laisse face à leur conscience. Sinon, qu'ils sachent que je ne leur en veux pas : ils ne sont pas mes ennemis, eux aussi se sont trompés en minimisant les risques qu'ils nous faisaient courir.

Cependant, si j'étais mort comme mes deux compagnons, personne n'aurait rien su et je ne veux pas disparaître sans avoir témoigné. Je regrette seulement d'avoir mis si longtemps à le faire.

Mais vous, qui savez !... Qui savez qu'on ne peut les détruire, qu'elles ont une durée de vie qui se chiffre en milliers d'années, que certaines parmi les plus dangereuses (plutonium) n'existent que parce qu'elles sont créées par

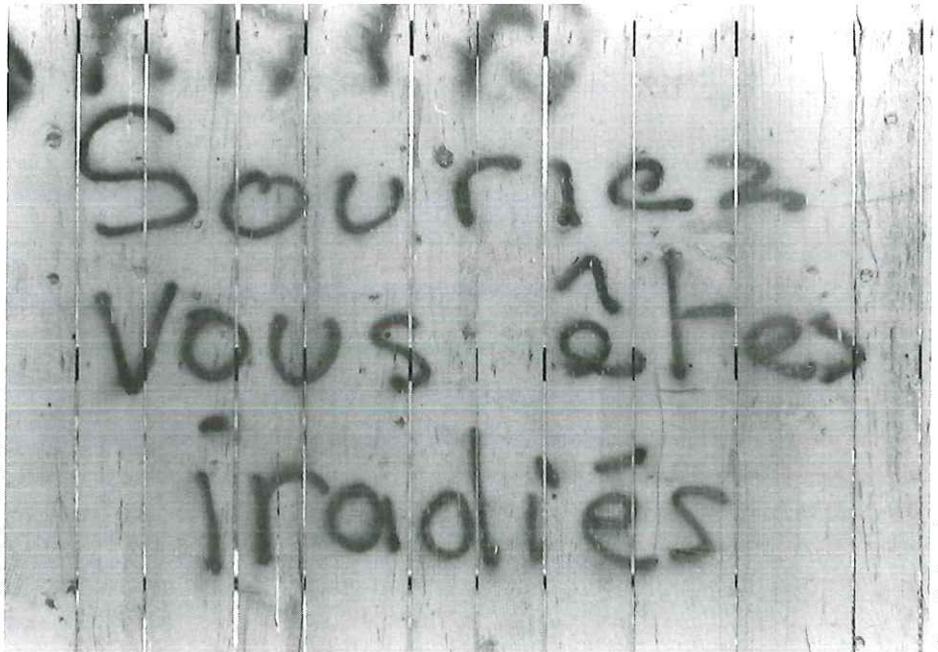


Photo Jjphoto.ch

Comparez vos certitudes

Vous, l'ingénieur du CEA, le chercheur du CNRS, le technicien, le dirigeant, le politique, vous qui avez le pouvoir de changer les choses et qui lisez ces lignes, vous savez qu'on ne peut juger que par comparaison. Comparez donc vos certitudes à celles que j'eus et à celles que j'ai aujourd'hui. Vous faut-il de nouveaux éléments ? Ce témoignage en est un...

En ce qui me concerne, ma conviction est faite. Nous avons été irradiés à notre insu ; et pour cause : à moins de se promener avec un compteur Geiger sur soi en permanence, comment le savoir puisque la radioactivité se joue allègrement de tous nos sens ? Oui, le nucléaire tue, de la façon la plus insidieuse qui soit et on ne saura jamais combien de gens en sont déjà morts.

Encore aujourd'hui, combien de gens ignorent le danger des matières radioactives ou le croient insignifiant ? Des millions sans doute. Quand leur dira-t-on la vérité ?

l'homme ; qui savez que nous sommes en train d'en répandre partout sur la planète ; quand arrêterez-vous de faire l'autruche ?

J'ai deux enfants, vous en avez peut-être aussi ou en aurez certainement. Quel monde sommes-nous en train de leur léguer ? Cette pollution invisible, insidieuse et pérenne, qui est la pire de toutes...

Je n'ai que le pouvoir de témoigner : si vous avez le pouvoir de faire changer les choses, faites-le avant qu'il ne soit trop tard ! Arrêtons le massacre et **SORTONS ENFIN DU NUCLÉAIRE !**

L'erreur est humaine et nous sommes humains. Vous, moi, nous nous sommes trompés. Pourquoi persévérer dans l'erreur ?

*Fait à Palau del Vidre,
le 30 septembre 2001*

Georges SETTIMO

*Chemin du Mas Bédia
66690 Palau del Vidre*

DEVOIR DE RÉSERVE OU LOI DU SILENCE ?

EDF prétend qu'il existe des dispositifs qui visent, en toutes circonstances, à assurer la protection des populations, dont le plan particulier d'intervention (PPI) et le plan d'urgence d'intervention (PUI) mis en œuvre par les préfetures. Qu'en est-il réellement ? Le témoignage d'un sapeur-pompier.

Je suis sapeur-pompier professionnel au service d'intervention et de secours du Rhône et j'ai un certificat d'intervention en milieu radiologique, spécialité existant dans le cadre des Cellules mobiles d'intervention radiologique (CMIR). Si les CMIR sont adaptées pour faire une recherche de source scellée, détecter et enlever une pollution ponctuelle, établir un petit périmètre de protection, elles ne peuvent en aucun cas assurer la protection des populations en cas d'accident dépassant l'enceinte d'une installation nucléaire. La seule protection efficace étant la distance, l'unique protection contre une irradiation et (ou) une contamination est le sauve-qui-peut et du bon côté (sens du vent). Pour en avoir débattu avec des collègues, je sais qu'en cas d'accident majeur, les sapeurs-pompiers n'iront pas au casse-pipe comme ceux de Tchernobyl.

Le texte ci-dessous est extrait d'un cours de formation d'officiers sapeurs-pompiers à la « gestion des risques » en matière radiologique. Ainsi apprécierons-nous ce qui est prévu sur le papier par nos autorités, en caractères italiques, et ce qui se passerait en réalité en cas d'accident dépassant l'enceinte d'une installation nucléaire.

DE TOUTE FAÇON,
POUR EDF, LE VENT
NE SERT À RIEN -



Plan d'intervention

L'organisation au préalable des secours à mettre en œuvre en présence d'un accident à caractère radiologique est définie par les Plans particuliers d'intervention (PPI) et par les Plans d'urgence interne (PUI) dans les Installations nucléaires de base (INB).

En matière nucléaire, le Plan particulier d'intervention (PPI) prévoit trois niveaux d'alerte et d'intervention, correspondant à différentes procédures et moyens à mettre en œuvre.

LE NIVEAU 1

Ce niveau correspond à un incident ou accident à caractère non radiologique. Ce niveau comprend deux degrés :

- le premier en l'absence de victimes ;
- le second en présence d'une ou plusieurs victimes.

LE NIVEAU 2

Ce deuxième niveau est destiné à faire face à un événement à caractère radiologique limité au site. Ce niveau comprend aussi deux degrés :

- le premier en l'absence de victimes ;
- le second en présence d'une ou plusieurs victimes.

LE NIVEAU 3

Ce dernier niveau est déclenché lorsque l'accident est à caractère radiologique avec des conséquences immédiates ou envisageables à l'extérieur du site. Il ne comporte pas de degrés.

Le PPI est établi par le préfet du département assisté des services compétents, dont le SDIS (Service départemental d'incendies de secours), il est déclenché et mis en œuvre sous la responsabilité du préfet qui occupe la fonction de directeur des opérations de secours (DOS).

Son objectif est la protection des populations grâce à une information préventive associée à une organisation de crise adaptée.

À cette fin, le PPI est actuellement organisé autour d'un Poste de commandement (PC) fixe activé en préfecture et d'un PC opérationnel mis en place à proximité du lieu du sinistre.

Il prévoit succinctement :

- l'information des services, des populations et des médias ;
- l'activation des équipes de mesures et de prélèvements : équipes de premier niveau et cellule mobile d'intervention radiologique en ce qui concerne les sapeurs-pompiers, ZIPE 1 (Zone

d'intervention premier échelon) et ZIDE 2 (Zone d'intervention de deuxième échelon) pour ce qui est du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) ;

— la mise en service des centres de regroupement et de contrôle de la population ainsi que des centres de décontamination et la distribution d'iode ;

— le contrôle des accès routiers autour du site concerné. Pour ce faire, deux périmètres sont prédéfinis :

• l'un de cinq kilomètres de rayon dans lequel il peut être envisagé de recourir à l'évacuation de la population située sous le vent, alors que la consigne normale est le confinement ;

• le second périmètre, compris entre cinq et dix kilomètres, pour lequel seul le confinement des populations est retenu ;

— l'accueil des blessés, irradiés ou contaminés.

En ce qui concerne le niveau 3, incident ou accident à caractère radioactif extérieur au site, les équipes de détection sapeurs-pompiers effectuent des mesures sur les circuits préétablis. Des mesures complémentaires sont effectuées par les CMIR. Suivant les résultats et les avis des experts, il y a trois types de situation :

— *Vie normale* : équipes de détection et CMIR peaufinent les premières mesures. Des échantillons sont prélevés pour mesure à l'aide du véhicule CMIR « anthropogammamétrique ».

— *Confinement* : information de la population par haut-parleur. Balisage des zones de confinement. Activation des centres de regroupement de la population (matériel de détection de la contamination + médecins sapeurs-pompiers). *Contrôle de la population grâce aux véhicules CMIR « anthropogammamétrique » et mesures sur échantillons.*

— *Évacuation* : information de la population. Balisage des secteurs à évacuer et à confiner. Participation à l'évacuation. Contrôle aux centres de regroupement. Évacuation des malades. Tri : personnes contaminées, non contaminées, grâce aux véhicules CMIR « anthropogammamétriques » et mesures sur échantillons (aliments, eaux, terre, végétaux...).

Les objectifs du plan d'urgence interne peuvent se résumer de la façon suivante :

Assurer :

- le secours aux blessés, qu'ils soient conventionnels, irradiés ou contaminés ;
- la protection du reste du personnel ;
- la conduite des unités vers le meilleur état de sûreté possible ;
- la stabilisation de la situation en limitant au maximum les conséquences de l'événement.

Alerter et informer :

- les autorités préfectorales et de sûreté ;
- les services d'intervention ;
- l'organisation nationale de crise de la structure.

Analyser l'accident et ses conséquences :

- diagnostic et pronostic de l'évolution potentielle ;
- évaluation des rejets et de leurs impacts sur la population.

Ces dispositions sont prises sous la responsabilité du chef d'établissement qui est aussi à l'origine du déclenchement de ce plan.

Voilà pour la théorie ; pour la pratique, souhaitons que jamais nous ne connaissions un accident de niveau 3.

Car un accident nucléaire dépassant les limites d'un site nucléaire deviendra vite ingérable. Il faut plusieurs heures entre l'ordre d'alerte de la CMIR et la réalisation des premières mesures sur le circuit préétabli. La CMIR, vu la pénibilité de la tâche, devra être relevée : par qui ? Une seule CMIR (quatre hommes) est opérationnelle, les autres étant de repos ou affectées à d'autres missions. Il faudra faire intervenir des CMIR d'autres départements ou régions. (trois CMIR en Rhône-Alpes : Lyon, Valence, Grenoble).

Comment réaliser, comme le prévoit le PPI, la mise en service des centres de regroupement et de contrôle de la population dans la mesure où il n'y a pas, à ma connaissance, en Rhône-Alpes comme dans tout le Sud-Est de la France (une des régions les plus nucléarisées au monde !) des véhicules CMIR « anthropogammamétriques » ? La distribution d'iode, pour être efficace et seulement contre l'iode radio-

actif, doit se faire plusieurs heures avant l'exposition à la radioactivité.

Si des blessés contaminés doivent être transportés vers un centre hospitalier, aucune structure hospitalière, à part un service de grands brûlés (milieu stérile et confiné), ne pourra les accueillir. Les lits disponibles dans ces services très pointus ne pourront accueillir qu'un nombre très limité de victimes. Ensuite, il faudra décontaminer les véhicules ayant servi au transport et le service hospitalier.

Quant à l'évacuation de la population située sous le vent, chacun connaît la difficulté à évacuer lors des manœuvres très médiatiques de simulation préparées des mois à l'avance ; en réel, la tâche sera encore plus difficile avec des ordres et des contre-ordres, l'affolement et la panique (accidents routiers, embouteillages, etc.).

Le confinement des populations ne s'improvise pas. Il faut posséder la technique et le matériel (films plastiques, rubans adhésifs). Aucune information ni formation n'est réalisée si ce n'est par quelques dépliants dont la diffusion est restreinte.

Si la contamination est massive, ce sera le sauve-qui-peut mais du bon côté (direction du vent), car la première protection, c'est la distance, la seconde, le temps (la dose absorbée est directement proportionnelle à la durée d'exposition).

Arrêtons là cette simulation désastreuse. EDF et les autorités laissent croire à la population que des sapeurs-pompiers pourront assurer leur protection en cas d'accident radioactif de niveau 3 : il est pourtant compréhensible que, même s'ils avaient tous les moyens humains et matériels, ils seraient totalement inopérants pour une pollution par des éléments radiotoxiques à des doses du milliardième de gramme.

Les sapeurs-pompiers sont des fonctionnaires territoriaux et d'après leur statut, ils doivent observer un devoir de réserve, mais le devoir de réserve n'est pas la loi du silence. Tout fonctionnaire qui a connaissance de dysfonctionnements devrait les dénoncer.

Roland KSOURI,

(sapeur-pompier professionnel du Rhône)

LE PARI DE LA SOBRIÉTÉ

Comment répondre au défi d'un développement équitable pour les dix milliards d'hommes qui peupleront notre planète en 2100, en leur fournissant les services énergétiques nécessaires, mais sans pour autant multiplier les risques globaux pour l'humanité ? Comment faire face simultanément aux risques d'épuisement ou de raréfaction des énergies fossiles (comme le pétrole ou le gaz naturel), de réchauffement du climat, aux risques du nucléaire, ou enfin de concurrence de l'usage des sols qu'entraînerait un usage trop intense des terres cultivables à des fins de production d'énergie ?

Ces risques, de nature globale pour l'humanité, ne sont pas indépendants les uns des autres. Pour lutter contre le réchauffement du climat, on peut envisager de réduire le recours aux énergies fossiles. On repousse en même temps l'échéance de l'épuisement des ressources fossiles et les émissions de gaz à effet de serre. Mais si, pour le faire, on augmente considérablement le recours à l'énergie nucléaire ou aux énergies renouvelables, on renforce d'autant les risques associés au nucléaire et aux concurrences d'usage des sols.

Quand on observe les scénarios prospectifs que les énergéticiens nous proposent, on s'aperçoit très vite qu'on peut les classer en deux grandes catégories. Les premiers proposent une vision productiviste de « développement par l'abondance énergétique », avec des options contrastées de participation des différentes sources primaires au bilan

mondial. Ces scénarios admettent les risques comme inéluctables.

Les seconds proposent un « développement par la sobriété énergétique ». Caractérisés par une attention particulière à l'analyse détaillée de la demande d'énergie associée aux différentes activités des sociétés, ils proposent un rééquilibrage des politiques énergétiques, en accordant une priorité forte à la maîtrise de l'évolution de la demande d'énergie, avec une volonté affirmée de repousser simultanément les principaux risques dans le temps tout en favorisant un développement accéléré des pays du Sud.

Le choix des risques

Sur le long terme, c'est d'abord par le volume de la demande d'énergie que se distinguent les scénarios étudiés, bien plus que par les options d'offre retenues. Du point de vue des risques cités plus haut, seuls les scénarios « sobres » apparaissent comme susceptibles d'éviter des ruptures majeures pour l'humanité, dans la mesure où ils permettent de repousser d'une bonne trentaine d'années les échéances de l'ensemble des risques. De plus, du point de vue économique, ils se comparent favorablement aux scénarios d'abondance énergétique.

En fondant son développement économique sur une stratégie de sobriété énergétique, l'humanité peut éviter, sans pour autant se ruiner, le pari inacceptable de l'échange des risques les uns par les autres, ou celui, tout aussi dangereux, de l'attente d'un miracle technologique qui sauverait à bon marché la planète et ses habitants des risques évoqués. Mais quelles stratégies adopter pour réaliser ces scénarios de développement sobre ?

La négociation de Kyoto (1), en décembre 1997, a marqué un premier pas sur ces problèmes de risques globaux, puisque les pays industrialisés se sont engagés à une réduction de 5,2 % de leurs émissions de gaz à effet de serre en 2010 par rapport à 1990. Même si aujourd'hui ces bonnes intentions sont gravement remises en cause par l'attitude scandaleuse de George Bush, il n'en reste pas moins que, dans ce cas, la communauté internationale n'a pas attendu une description des dégâts du réchauffement pour tenter d'appliquer un principe de précaution élémentaire qui consiste à dire qu'en attendant d'en savoir plus sur la nocivité des émissions, il est prudent d'en contrôler au mieux l'augmentation.

Force est de constater que rien ne vient équilibrer ces mesures sur la limitation des émissions de carbone par des dispositions concernant les risques associés au nucléaire civil, ce qui pourrait bien, par un effet de vases communicants, provoquer un appel d'air vers le nucléaire, sans que le problème de l'avenir des déchets n'ait trouvé la moindre solution.

Pourquoi ne pas s'inspirer des mesures adoptées pour contrôler l'augmentation des émissions de carbone et susciter un débat sur l'opportunité de contrôler et de limiter la croissance des flux, voire des stocks des déchets les plus problématiques au niveau mondial ?

Responsabiliser tous les acteurs

Il est évident que le poids des grandes entreprises multinationales liées très directement à l'énergie pèse extrêmement lourd dans le débat. La puissance et la gloire de ces entreprises se chiffrent plus en millions de barils produits qu'en



services rendus aux clients. Les « cultures d'entreprise » de ces groupes sont restées bien longtemps mal adaptées à la recherche des solutions décentralisées, personnalisées, discutées, qui caractérisent la recherche d'une meilleure efficacité énergétique.

Quant aux équipementiers, producteurs de voitures, de chaudières, de réfrigérateurs, etc., le défi qu'ils ont à relever est de mettre à disposition des populations, dans nos pays, les maté-

riels sobres et propres qui permettront de déconnecter durablement la croissance économique de nos sociétés industrielles de la croissance en matière de demande d'énergie et donc, très largement, des problèmes d'environnement.

Ils serait néanmoins dangereux de faire porter la responsabilité aux seuls producteurs et d'oublier celle des décideurs publics. On sait bien en effet que les dépenses d'énergie du développe-

ment des sociétés dépendent au premier chef des décisions d'infrastructure (transports, urbanisme...) qui sont prises tous les jours : elles structurent, sur de très longues périodes et de façon irréversible, la nature et la quantité des dépenses énergétiques nécessaires à la satisfaction d'un service donné et relativisent d'autant l'influence du progrès technique.

Dans leur rôle d'aménageurs de l'espace et d'organiseurs du débat démocratique, dans leur rôle de régulateurs, les pouvoirs publics restent au centre de cette problématique de choix d'aujourd'hui pour le long terme, que le marché ne sait pas prendre en compte.

Sans ce triple exemple de nos sociétés riches — effort des pouvoirs publics, des compagnies énergétiques, des industriels producteurs de biens et de services — comment imaginer que des continents en développement comme l'Asie, l'Amérique latine ou l'Afrique adopteront au XXI^e siècle des modes de développement qui ne remettent pas en cause gravement l'avenir de l'homme sur la planète ?

Le défi auquel nous sommes confrontés n'est donc pas d'abord technique, il est culturel, il est politique. Si l'horreur écologique n'est pas inéluctable, à nous, citoyens du monde, de réagir, et de développer les outils d'une solidarité planétaire au service d'un développement équilibré et durable de l'ensemble des sociétés humaines.

Benjamin DESSUS

Président de l'association Global Chance
Co-auteur du rapport au Premier ministre,
*Étude économique prospective de la filière
électrique nucléaire.*

CONTACT

Global Chance

41, rue Rouget-de-Lisle,
92150 Suresnes

Courriel : global-chance@wanadoo.fr

RÉSEAUX D'INFLUENCE : UN CONSTAT ACCABLANANT

EXTRAITS

Vincent Giret et Véronique Le Billon, journalistes à *L'Expansion* ont publié en 2000 aux éditions du Seuil un livre intitulé *Les vies cachées de DSK*, relatif à Dominique Strauss-Kahn (DSK). Le chapitre intitulé « Ministre privé » nous montre de façon préoccupante la collusion entre un ancien ministre de l'économie et le lobby nucléaire. Aucun des faits cités n'a fait l'objet d'un démenti de l'intéressé. La Cour des comptes a même sévèrement critiqué DSK pour les honoraires de consultant qu'il a perçus d'EDF entre 1994 et 1996 (1,5 million de francs). La Cour a souligné « l'insuffisance des termes du contrat d'origine, qui ne donne aucune indication sur le contenu de la prestation assurée ». Un porte-parole d'EDF a pour sa part affirmé au Canard enchaîné que les relations du groupe avec DSK avaient été « dans la norme de ce qui se pratique » avec ses quelques dix mille consultants. Pour notre part, nous serions curieux de connaître cette liste. Grâce à l'aimable autorisation des auteurs de ce livre, nous en reproduisons ci-dessous un extrait. Celui-ci constitue un constat accablant.

Dominique Strauss-Kahn signe un contrat avec EDF [en 1994]. C'est lui qui prend l'initiative discrète de proposer ses services par un intermédiaire. Il ne veut pas s'exposer personnellement à un éventuel refus. Pour sonder le terrain auprès de Jean-Michel Fauve, le directeur des affaires internationales d'EDF, il envoie donc une connaissance socialiste, le député Jacques-Roger Machard, battu lui aussi aux législatives de mars en Haute-Garonne, et tout juste embauché à Électricité de France. Fauve et Strauss-Kahn s'apprécient depuis les voyages officiels qu'ils ont faits ensemble entre 1991 et 1993. « Je l'ai vu à l'œuvre comme ministre dans des négociations très dures en Indonésie, il a une intelligence de situation et une profonde culture internationale », confie le premier.

Le dirigeant d'EDF saisit immédiatement l'intérêt qu'il peut trouver à s'attacher les services de Dominique Strauss-Kahn : Fauve a pu constater que l'ancien ministre est l'un des rares à l'époque à penser que les entreprises publiques françaises doivent conquérir des positions à l'étranger, contre l'avis de la direction du Trésor à Bercy et les tenants d'un secteur public exclusivement tourné vers des intérêts nationaux. Dans l'esprit de Jean-Michel Fauve, l'ancien ministre n'est pas seulement un excellent conseiller stratégique, il sera aussi un avocat solide et légitime pour vaincre les réticences des autorités de tutelle de l'État français.

Lors de leur première entrevue, Fauve et Strauss-Kahn évoquent le Maroc où ils ont passé une partie de leur enfance, l'un à Marrakech, l'autre à Agadir. Ils font affaire rapidement. Gilles Ménage, le nouveau président d'EDF et ancien directeur de cabinet

de François Mitterrand, donne délégation à son second, Jean Bergougnoux, pour signer le contrat de « conseil en relations internationales » pour 30 000 francs par mois. « DSK vient passer deux ou trois heures avec moi tous les quinze jours pour des discussions de stratégie d'entreprise et pour préparer des missions à l'étranger », précise le directeur d'EDF.

Jean-Michel Fauve lui soumet immédiatement le dossier allemand : EDF a alors le projet de développer un réacteur du futur, l'« EPR », en coopération avec l'Allemand Siemens et le Français Framatome. Strauss-Kahn a toujours été favorable au nucléaire et, comme ministre de l'industrie, il avait discrètement contré la pression exercée par les écologistes. Il avait aussi fermement engagé la coopération franco-allemande sur ce dossier sensible. « Le rôle de l'État, expliquait le ministre en octobre 1992, c'est un rôle de marieur, de catalyseur d'alliances ; dans le nucléaire, ce sont les français EDF et Framatome qui travaillaient avec les électriciens allemands et Siemens sur un projet de réacteur du futur. Dans l'électronique, ce sont des industriels français et italiens qui produisent en commun les puces SGS-Thomson. Ces coopérations auraient pu se nouer sans l'État, mais il se trouve que, dans ces deux cas, les pouvoirs publics ont joué un incontestable rôle d'aiguillon. » Pourquoi alors ne pas continuer, malgré l'alternance politique et le changement de gouvernement ? EDF a apprécié le travail du ministre, elle l'utilise cette fois dans la coulisse, comme Alcatel avec ses soucis bruxellois.

EDF veut à tout prix s'assurer que la réalisation de son projet nucléaire ne sera pas entravée par les députés du SPD, le Parti social-démocrate, frère allemand du PS

français, mais parfois plus enclin à rejoindre la politique des Verts d'outre-Rhin, évidemment très antinucléaires. Le SPD est alors dans l'opposition, mais son activisme ou sa neutralité bienveillante sur ce sujet peut condamner ou faciliter le projet. Jean-Michel Fauve a été directeur du projet de la centrale très controversée de Plogoff, en Bretagne ; il sait combien l'opinion publique peut déstabiliser une opération de cette nature. « En Allemagne, nous avons besoin d'engager des discussions de fond, loin des meetings, d'organiser des réunions confidentielles », explique-t-il. Un contact est identifié outre-Rhin : le député européen SPD Rolf Linkohr, fondateur de l'Office d'évaluation des choix scientifiques et techniques du Parlement européen. Ce physicien est l'un des très rares pronucléaires du Parti social-démocrate.

Voilà Dominique Strauss-Kahn engagé dans une mission très politique de lobbying et de longue haleine. Il joue de son double carnet d'adresses pour organiser une série de rencontres discrètes à Düsseldorf et à Strasbourg, mêlant à la fois des députés (ou ex-députés) socialistes français et des élus sociaux-démocrates allemands. Très intéressée par cette prestation, la Cogema — qui produit les combustibles nucléaires — accepte de cofinancer l'opération avec EDF. Son président Jean Syrota appelle dix fois Jean-Michel Fauve pour aligner au franc près les tarifs de la Cogema sur ceux concédés par EDF à Dominique Strauss-Kahn... Au total, la Cogema lui versera 600 000 francs.

Du côté socialiste français, DSK joue avec une extrême prudence et beaucoup d'ambiguïtés, il implique dans l'opération tous les spécialistes socialistes de l'énergie et quelques figures très pro-européennes, sans toujours leur préciser qu'il travaille pour le compte d'EDF et de la Cogema. Pour ses amis politiques, DSK agit ici dans le cadre de ses fonctions de délégué national du Parti socialiste. Dans ce groupe confidentiel, se retrouvent son complice Pierre Moscovici, l'économiste physicien et député européen Gérard Fuchs, le député de Meurthe-et-Moselle et nouveau président de l'Office d'évaluation des choix scientifiques et techniques Jean-Yves Le Deaut, le chercheur en électrochimie et ancien député des Hauts-de-Seine Philippe Bassinet, l'ancien ministre délégué à l'énergie auprès de DSK entre 1992 et 1993 André Billardon et le député du Nord,

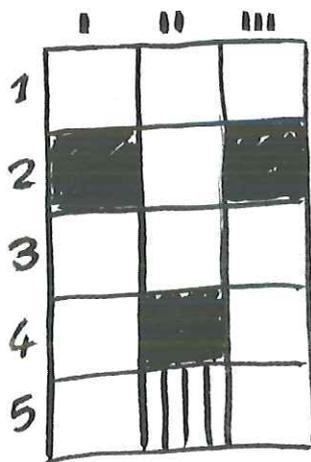
membre de l'Office parlementaire d'évaluation des déchets nucléaires, Christian Bataille. Tous acquis à la cause nucléaire. D'autres responsables socialistes sont conviés à la discussion, comme Élisabeth Guigou et Henri Nallet.

Dominique Strauss-Kahn se rend aussi à Bonn, où il se présente à l'ambassade de France, qui lui a préparé quelques rendez-vous, non comme un consultant d'EDF et de la Cogema — cela reste secret —, mais comme un officiel du Parti socialiste, chargé de suivre les questions énergétiques. C'est à cette occasion qu'il rencontre pour la première fois Gerhard Schröder, futur chancelier, et déjà très connu pour ses liens privilégiés avec les plus grands patrons allemands. Le consultant d'EDF sonde aussi le leader écologiste et très pragmatique Joschka Fischer, qui deviendra, à l'automne 1998, ministre des affaires étrangères du gouvernement Schröder. Pour ces missions et ces réunions spéciales, le secrétariat de DSK envoie à la comptabilité d'EDF trois factures de plus de 100 000 francs chacune, qui s'ajoutent ainsi à ses propres honoraires mensualisés.

gauche au pouvoir. Strauss-Kahn n'oubliera pas cette cause nucléaire : devenu ministre de l'économie et des finances, il tiendra des propos sans ambiguïté en février 1999, lors d'un voyage de trois jours dans les nouveaux länder d'Allemagne de l'Est : « Un grand pays industriel comme l'Allemagne ne peut pas rester à l'écart d'une des technologies maîtresses du futur », lance-t-il, avant de souligner l'importance de l'EPR, le fameux réacteur.

EDF utilise également DSK sur des contrats difficiles à l'étranger : « Il connaît tous les ministres de la terre », s'émerveille Jean-Michel Fauve. Au Maroc, Strauss-Kahn entretient un réseau exceptionnel de relations et d'amitiés ; à Paris, dans le sud de la France ou à Rabat, il a sympathisé avec André Azoulay, le conseiller financier international du roi Hassan II et aujourd'hui de son fils héritier du trône Mohammed VI. « Au Maroc, Dominique est chez lui », résume André Azoulay. Strauss-Kahn intervient avec succès sur plusieurs dossiers d'EDF, notamment lors d'une prise de contrôle de la Régie des eaux de Casablanca, en association avec la

MAUX CROISÉS

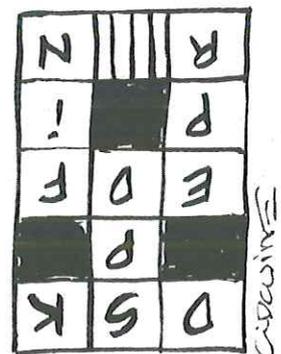


HORIZONTALEMENT. SOLUTION

- 1. Beau parti.
- 3. Lobbie juge et parti.

VERTICALEMENT.

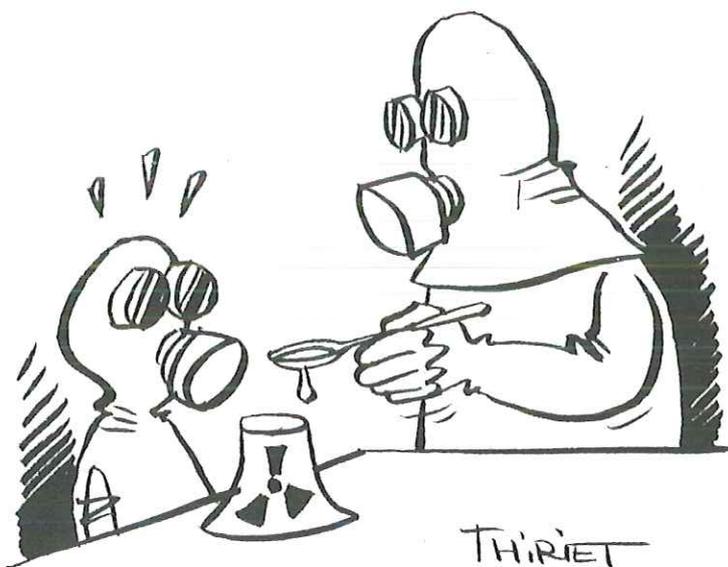
- 1. Futur mal parti.
- II. Parti frère du parti de 1.
- III. Toute partie en a une.



À cette occasion, Strauss-Kahn rédige un texte-quiz censé distinguer le vrai du faux dans le domaine du nucléaire. « Mon ami le prix Nobel de physique Georges Charpak — par ailleurs administrateur de la Cogema (NdA) — m'a dit que ce document était le meilleur qu'il ait jamais lu sur la question », confie aujourd'hui Strauss-Kahn. Ce lobbying politique, digne des romans d'espionnage de John Le Carré, dure quatre ans, et ne sera interrompu que par le retour de la

Lyonnaise des eaux. Il échoue en revanche sur un projet de prise de participation financière dans une centrale nucléaire marocaine, un marché finalement emporté par les États-Unis. DSK prodigue aussi ses conseils sur un contrat qui tourne mal en Grèce. Il travaille encore sur des dossiers en Argentine, en Finlande, en Afrique du Sud... Jusqu'en 1997, EDF lui verse au total environ 1,5 million de francs. ○

LE POINT SUR L'ÉTAT DE LA PROCÉDURE PÉNALE EN COURS



TÉMOIGNAGE

Stop à la folie des hommes

Voici une lettre parmi des milliers de lettres reçues depuis plusieurs mois à l'Association française des malades de la thyroïde.

J'ai longtemps hésité à vous écrire ; j'aurai plutôt souhaité que ce soit la personne concernée qui le fasse, mais il est dégoûté et il baisse les bras contre ce cancer, car il n'en voit jamais la fin...

Il a vingt-deux ans, il habite près de la centrale de Golfech et c'est le petit mec qui fait battre le cœur de la personne que j'aime le plus ici bas, ma fille. Sa maladie a été découverte en juin 2000 ; après son opération, les médecins ont découvert des métastases. Depuis, il va à Bordeaux, tous les six mois environ, cachet d'iode, chambre stérile. Il en est là à la troisième fois et pas d'amélioration. Il refuse de continuer à se battre. Vingt-deux ans tous les deux et déjà confrontés à ça. Tout le monde sait pertinemment que c'est la faute à cette centrale. Les cancers de la thyroïde se sont développés depuis quelques années et que, choses étranges, les hommes sont eux aussi touchés, alors que pour eux cette maladie était très rare. [...] Un témoignage de plus pour dire stop à la folie des hommes. Qu'on arrête de tuer nos gosses, leur joie de vivre, leur Amour. Merci beaucoup.

Une maman, belle-mère.

Rassemblés dans une association nationale des malades de la thyroïde (1), les plaignants reprochent aux autorités françaises de ne pas avoir tenu la population correctement informée des risques, après l'explosion du réacteur numéro 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Deux plaintes ont déjà été déposées à ce jour (180 plaignants à ce jour). Une troisième plainte devrait encore être déposée en février 2002 comprenant une centaine de plaignants supplémentaires.

Pour ce second dépôt de plainte, le parquet a demandé au juge de retenir une qualification correctionnelle et non criminelle (atteinte involontaire à l'intégrité de la personne et non empoisonnement).

Des perquisitions ont eu lieu le 26 novembre notamment dans différents ministères. Nous savons que des éléments ont été saisis. Il est bien évident que les autorités concernées ont certainement déjà fait le tri de beaucoup de choses et jeté quantité d'éléments qui auraient été utiles.

D'ici quelques semaines, le juge va également ordonner une enquête épidémiologique nationale, confiées à des experts français et étrangers. Ainsi, une fois celle-ci réalisée, et il faut compter plusieurs mois, voire une ou deux années, pour que l'état de la maladie soit connue, ainsi qu'un nombre important de paramètres utiles à la manifestation de la vérité.

L'Assemblée générale de la l'association des malades de la thyroïde se déroulera le 23 mars 2002 à Champagnole dans le Jura.

**Pour prévenir de votre présence, téléphoner à la responsable de l'antenne régionale :
Chantal Garnier au 03 84 52 25 08.**

1) BP 1, 82700 Bourret. Tél. 05 63 27 50 80

Sabotage de centrales nucléaires : un jeu d'enfant

Le service action de la DGSE (services secrets) a démontré que des professionnels pouvaient facilement pénétrer dans des installations nucléaires de type EDF et sur la base de sous-marins ultra-secrète de l'île Longue, près de Brest. Les services secrets ont averti EDF du jour choisi pour un dynamitage fictif du cœur des établissements de Nogent-sur-Seine (Aube) et de Pierrelatte (Drôme).

Pour faire face à ces alertes, le gardiennage privé a été doublé, un escadron de gendarmerie mobile et des réservistes de la défense territoriale ont été postés aux abords des deux usines et les gendarmes locaux ont été sensibilisés. Dans chaque cas, quatre binômes ont tenté de s'infiltrer. À Nogent-sur-Seine, les clandestins ont fait carton plein : chaque groupe a déposé sa charge fictive. À Pierrelatte (Drôme), trois des quatre binômes ont réussi leur mission, le quatrième ayant rebroussé chemin de peur d'être détecté. Enfin, deux plongeurs de combat se sont introduits dans la base souterraine de l'île Longue (Finistère) où relâchent les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Ils ont posé des charges fictives sur la coque d'un sous-marin. Au lieu d'arriver par la mer comme tout le monde le croyait, les deux hommes se sont cachés sous un camion de livraison. Ils ont mis quatre heures pour franchir les cinquante mètres entre leur cachette et un sous-marin à quai avant de repartir comme ils étaient venus. La DGSE avait également annoncé à la marine quand cette tentative de sabotage serait exécutée.

(Article paru dans *Le Vrai papier journal*, n° 15, novembre 2001)

TERRORISME

L'avion qui s'est écrasé pourrait avoir eu pour cible un réacteur nucléaire

Les pirates de l'air qui ont provoqué l'accident d'un quatrième avion de ligne lors des attaques du 11 septembre pourraient avoir eu l'intention de l'utiliser contre une centrale nucléaire pour causer une catastrophe du type de celle de Tchernobyl. [...]



La cible la plus vraisemblable était celle de Three Mile Island, site où s'est produit en 1979 l'accident le plus sérieux qu'ait connu l'Amérique. Le vol 93 de la compagnie American Airlines s'est écrasé dans un champ près de la petite ville de Shanksville, en Pennsylvanie, quatre-vingt-dix minutes après avoir décollé de l'aéroport de Newark, dans le New Jersey. [...] Des responsables de la sécurité ont révélé que moins d'une semaine après les attaques, le FBI avait envoyé [...] un rapport selon lequel une « source crédible » avait dit que les terroristes auraient pu avoir l'intention de frapper une centrale nucléaire. Si l'enceinte du réacteur avait été endommagée, une attaque de ce genre aurait pu provoquer un accident d'une ampleur semblable à celle de Tchernobyl [...].

Selon des sources appartenant aux services de sécurité américains, Three Mile Island qui appartient en partie à la compagnie British Energy, a fait l'objet d'une surveillance de la part de quelques-uns des pirates de l'air et de leurs associés dans les mois qui ont précédé les attaques. [...] L'hypothèse de la cible nucléaire n'a pas été confirmée mais le FBI l'a prise suffisamment au sérieux pour la communiquer aux gouvernements européens, notamment la France et la Grande-Bretagne. L'analyse s'appuie sur une étude de la trajectoire du vol 93 et sur le fait que cinq centrales nucléaires se trouvent dans les environs de celle-ci. Les experts disent que l'avion ne semble pas avoir été détourné avant d'avoir survolé l'ouest de la Virginie, à environ 320 kilomètres de Washington. Puis il a effectué une série de virages serrés avant d'amorcer une descente rapide. Des experts de l'aviation civile disent qu'à ce stade, trois centrales nucléaires se trouvaient entre l'avion et Washington et en plein sur sa trajectoire. Il s'agit de Three Mile Island, Peach Bottom et Hope Creek. [...]

(Extraits de l'article paru dans le *Sunday Times* du 21 octobre 2001, www.sunday-times.co.uk on).

Merci à **Jeanne-Marie GRANGER** pour sa traduction

TERRORISME SUITE...

L'AIEA réévalue le risque terroriste pour les centrales nucléaires

« Le monde a déjà connu deux chocs nucléaires : l'accident de Tchernobyl et la découverte d'un programme clandestin irakien pour développer les armes atomiques. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour en éviter un troisième. » Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Égyptien Mohamed El Bradeï ne cherche pas à minimiser la nouvelle « menace mondiale » que le terrorisme fait peser sur les installations nucléaires. [...]

Détournement des matières

Même s'il faut maintenant inclure des scénarios considérés comme hautement improbables il y a encore quelques semaines, comme l'impact d'un avion de ligne, les centrales nucléaires ne sont sans doute pas le maillon le plus faible du dispositif. [...] L'Agence s'inquiète bien davantage du danger de détournement de matières nucléaires qui pourraient servir à fabriquer une « bombe sale » susceptible de contaminer un segment limité de la population, mais dont l'impact psychologique serait énorme : de faibles quantités de plutonium y suffiraient. Cent soixante-quinze cas de trafic de matières nucléaires (dont dix-huit impliquant de l'uranium enrichi ou du plutonium) ont été recensés depuis 1993, mais les informations données par les États membres de l'AIEA ne sont pas toujours « adéquates », ni le suivi sur place satisfaisant. Or, depuis 1970, les quantités de matières radioactives utilisées dans le nucléaire civil ont été multipliées par six. Les lacunes sont surtout flagrantes dans les 651 réacteurs de recherche (284 sont en activité), dont certains, comme dans l'ex-Zaïre, sont dans un état lamentable.

Joëlle STOLZ

(Extrait d'un article paru dans *Le Monde* du 2 novembre 2001)

VERS LA SORTIE DU NUCLÉAIRE

L'énergie nucléaire est remise en question dans la plupart des pays européens. En Suisse et en Allemagne, on assiste à un moratoire de fait. En Suède, lors d'un référendum, la population s'est prononcée en faveur de l'arrêt de la production d'énergie nucléaire en 2010. L'Autriche a banni l'énergie nucléaire. En Finlande, on s'interroge actuellement sur la construction ou non d'une nouvelle centrale atomique. L'avenir de l'énergie nucléaire fait également l'objet d'un débat dans l'ancienne Union soviétique.

Après la Lituanie et la France, la Belgique occupe la troisième place mondiale pour la part d'électricité produite par des centrales nucléaires. En 1998, la France produisait 77 % de son électricité dans des centrales nucléaires. En Belgique, ce pourcentage était de 57,8 % en 1999.

Au niveau mondial, seuls 6 % de l'électricité sont d'origine nucléaire, produits par 436 centrales.

POUR EN SAVOIR PLUS

Arbeid & Milieu a réalisé une brochure de soixante pages, *La sortie du nucléaire. Raisons et conséquences*, que le Réseau « Sortir du nucléaire » vous propose de recevoir gratuitement en nous écrivant au 9, rue Dumenge, 69004 Lyon (merci de joindre trois timbres à 0,46 euro (3 F) pour couvrir les frais d'envoi). Attention, la quantité est limitée. Cette brochure a eu le soutien d'Olivier Deleuze, secrétaire d'État belge à l'énergie et au développement durable.

L'énergie nucléaire est en voie d'abandon partout dans le monde et depuis quelques années, le nombre de réacteurs ne cesse de régresser. À la fin de l'année 1999, 436 centrales étaient actives dans trente-deux pays du monde, pour 440 deux ans auparavant. En Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, le nombre de réacteurs en service est passé de 294 en 1989 à 276 en 1998. En Belgique, l'énergie nucléaire est produite par sept centrales nucléaires (quatre à Doel, trois à Tihange), toutes exploitées par Electrabel/SPE, qui détient également une participation de 25 % dans deux réacteurs nucléaires à Chooz, en France.

Accord fédéral belge et Kyoto

Le gouvernement fédéral belge a décidé, dans son accord gouvernemental de juillet 1999, de mettre progressivement un terme à la production d'électricité au moyen de l'énergie nucléaire. La fermeture progressive des centrales nucléaires après quarante années de fonctionnement devrait laisser une marge de temps suffisante pour mettre au point des sources d'énergie renouvelables et propres à grande échelle. Le plan fédéral pour un développement durable 2000-2004 concrétise la politique énergétique du gouvernement : réduction de la consommation d'énergie, augmentation des énergies propres ou renouvelables et sortie du nucléaire en constituent les trois piliers.

La Belgique doit également respecter les objectifs du Protocole de Kyoto (1997) et réduire de façon drastique ses émissions de CO₂ pour 2010 : 7,5 % par rapport à 1990.

Jusqu'en 2005, aucune nouvelle centrale nucléaire n'est prévue en Belgique. Leur durée de vie ayant été prolongée à quarante ans, les premières centrales nucléaires belges devront fermer leurs portes en 2015 (Doel 1-2, Tihange 1), les autres en 2023-2025 (Doel 3-4, Tihange 3). Cela signifie qu'en 2005, il conviendra de décider, dans le nouveau plan d'équipement des producteurs d'électricité 2005-2015, si des investissements devront être réalisés dans de nouvelles centrales nucléaires.

Sans mesures complémentaires, la fermeture des centrales nucléaires induira une augmentation des émissions de CO₂, en raison d'une dépendance accrue vis-à-vis des combustibles fossiles. C'est pourquoi l'arrêt de la production d'électricité d'origine nucléaire devra s'accompagner de mesures d'économie d'énergie (utilisation rationnelle de l'énergie, cogénération qualitative) et d'une augmentation de la production d'énergie provenant de sources renouvelables (vent, soleil, biomasse, eau).

Domages écologiques

L'utilisation de l'uranium pour la production d'énergie induit tout au long de la chaîne des combustibles nucléaires — des mines dont il est extrait aux couches d'argile où les déchets nucléaires sont enterrés — des dommages écologiques, des problèmes de sécurité et des risques sanitaires pour tous ceux qui interviennent sur cette chaîne.

Une stratégie plurielle de **sécurité**, des rapports d'impact sur l'environnement (RIE) et une étude des aspects technologiques liés à la conception, la



Photo jkphoto.ch

construction, l'exploitation, le démantèlement et l'implantation de la centrale nucléaire sont nécessaires.

Nous restons également confrontés au problème de la gestion à long terme des **déchets** nucléaires. Une gestion correcte des déchets doit prendre en compte la prévention, l'analyse du cycle de vie (déchets de démantèlement), l'enlèvement à temps des déchets, le stockage local des déchets, un stockage optimal et des moyens suffisants à long terme.

À la fin de l'année 1997, la Belgique possédait deux mille tonnes de combustible nucléaire irradié, dont un tiers est traité à La Hague et deux tiers sont stockés sur les sites de Doel et Tihange. Le retraitement des matières fissiles utilisées génère d'importants volumes de déchets nucléaires (déchets faiblement, moyennement et hautement radioactifs). Le transport par conteneurs de matières fissiles irradiées, de déchets et de plutonium n'est pas souhaitable, pour des raisons évidentes de sécurité. C'est l'Ondraf (Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles) qui se charge de gérer les déchets nucléaires. À Dessel, les déchets hautement radioactifs refroidissent d'abord au moins cinquante ans dans des bunkers spéciaux avant d'être définitivement enterrés (dans des couches d'argile profondes). Mais il n'existe pas encore de solution technique pour leur stockage à long terme : des études doivent encore être réalisées.

Énergie nucléaire et perspective économique

Selon les uns, il sera difficile de satisfaire aux besoins économiques sans l'énergie nucléaire. D'autres affirment qu'à cause de la volatilité de la demande et de la concurrence qui règne sur le marché libéralisé de l'électricité en Europe, l'énergie nucléaire, qui nécessite d'importants capitaux, deviendra beaucoup trop chère.

À défaut d'efforts en matière d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergies renouvelables (les experts estiment qu'une économie de 30 % peut être réalisée, avec un confort maintenu ou même amélioré, en appliquant les meilleures techniques disponibles en matière d'efficacité énergétique), la sortie du nucléaire dans le cadre d'un marché libéralisé de l'électricité pourrait amener la Belgique à importer de l'électricité (également d'origine nucléaire, par exemple de France, d'Europe centrale et de Russie).

La sécurité des centrales nucléaires doit rester garantie. Or, les mesures d'économie envisagées à court terme pourraient augmenter le risque d'accident, par exemple suite aux réductions pratiquées au niveau du personnel de sécurité. Il y a également la sous-traitance de l'entretien à des personnes qui n'ont pas l'habitude de travailler dans une centrale nucléaire.

La plus grosse part du coût de la production d'électricité nucléaire est actuellement répercutée sur la société.

Les actuelles centrales nucléaires ne peuvent continuer à tourner que grâce aux subsides des autorités, aux tarifs élevés de l'électricité pour le consommateur et au manque de prise en compte des coûts sociaux, comme la recherche scientifique (Centre d'étude de l'énergie nucléaire), le démantèlement des centrales nucléaires et l'évacuation des déchets radioactifs.

En outre, plus aucun assureur commercial n'offre de couverture abordable pour tous les risques.

Aspects sociaux et insécurité d'emploi

Le secteur de l'énergie nucléaire en Belgique représente environ 1 875 emplois directs et 2 000 indirects. Là aussi, la libéralisation du marché impliquera des coupes. Indépendamment du débat sur la sortie du nucléaire, Electrabel est aujourd'hui en pleine réorganisation et veut réduire de 30 % les coûts de production, ce qui va impliquer des pertes d'emploi et poser des problèmes de sécurité sur les sites nucléaires les plus critiques.

Le choix des solutions pour remplacer l'énergie nucléaire déterminera le nombre d'emplois perdus et créés dans le secteur de la production d'énergie et dans ceux de la métallurgie, de la construction, des services et de la consultation en matière d'énergie... Il conviendra d'étudier le bilan des emplois, une activité qui, en Belgique en est à ses balbutiements. L'expérience étrangère a démontré, pour sa part, que l'énergie renouvelable peut créer de nombreux emplois.

L'électricité la plus propre, la moins chère et la plus directement applicable reste le kWh non produit (« négawattheure »).

Karin MELS
(Arbeid & Milieu)

CONTACT

Arbeid & Milieu
Statiestraat 179, 2600 Berchem
Belgique
Courriel : karin.mels@a-m.be

ENFOUISSEMENT, UNE LEÇON DE CAMPAGNE

Plusieurs décennies de production atomique ont grossi le volume de déchets jusqu'à un point devenu insoutenable dans notre environnement, d'autant que la notion de volume dépasse ici celle des dimensions proprement dites pour tenir compte de tout l'espace concerné, difficilement calculable, par le danger rayonnant de tels rebuts. C'est pourquoi plus une société est nucléarisée, plus elle doit conquérir de nouveaux espaces pour ces déchets indestructibles et dangereux.

Parmi les espaces poubelles envisagées, et contrairement à la solution défendue par les spécialistes en écologie, qui consisterait à stocker en surface et à proximité des lieux de production déjà contaminés (et aussi à stopper toute nouvelle production), il en est une qui présente l'avantage de rendre invisible la matière rejetée : l'enfouissement. Mais ce qui est invisible pour les yeux n'est pas pour autant sans existence !

Cacher ces déjections, qui garderont une activité hautement pernicieuse pendant des milliers d'années, n'est-ce pas une manière lâche de ne pas les assumer, de ne déjà plus les connaître ? Car il est avéré que tout enfouissement est irréversible, malgré les allégations de certains marchands du projet.

À travers cette entreprise d'enfouissement de nos traces parmi les plus honteuses, c'est aussi un abîme qu'on ouvrirait sous les pieds des générations à venir. Il y a deux siècles environ, quand un roi de France eut déclai-

ré « après moi le déluge ! », la monarchie ne régna plus très longtemps. De même l'aventure nucléaire, ne pouvant cacher son inconséquence, devra peut-être — si quelque sens reste à l'Histoire — abjurer, et les scientocrates qui l'ont imposée, souvent de force, revenir à des fins plus modestes.

Alors que la mondialisation, telle qu'elle est menée, révèle de jour en jour toute sa nocivité pour les individus et pour la vie, et que des mouvements s'organisent pour tout juste en limiter les dégâts, se joue en ce moment une partie essentielle pour la « démocratie » qu'on nous vante. Car si la population d'un pays qui se croit exemplaire et prophétique (en termes de morale universelle délivrée aux habitants du globe) parvient à simplement dénoncer, sur un point très précis, une politique énergétique qu'elle n'a jamais voulue, on peut rêver de modes d'intervention efficaces près des pouvoirs de décision. Une participation directe et admise à la société globale, allant dans le sens de la solidarité, viendrait enrayer cette horreur qui prend place et qui a déjà condamné nombre d'existences.

Une résistance déterminée

L'an dernier, sous la forme d'une mobilisation populaire de large envergure, la France a vu réapparaître une résistance déterminée à sa politique nucléaire.

En application de la loi de décembre 1991 qui prévoit que l'enfouissement de déchets hautement radioactifs doit être expérimenté dans deux sites au moins, un deuxième site, en massif granitique

celui-là, devait être choisi parmi une quinzaine repérés dans le massif armoricain et le massif central, après qu'un premier centre de stockage en massif argileux a déjà été mis en travaux.

Un fort mouvement de refus est venu perturber les visites prospectives des trois hauts fonctionnaires qui composaient la Mission de concertation granite. Ce refus venait confirmer d'autres mobilisations toutes aussi résolues qui, plusieurs années auparavant, avaient soulevé des régions alors désignées : notamment celles de Segré (Maine-et-Loire) et de Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres) en 1989, de Fougères (Ille-et-Vilaine) en 1991, où les gouvernements de l'époque durent renoncer à imposer des sites de stockage.

Dans l'exemple raconté d'une mobilisation [à travers mon livre *Leçon de campagne*], je raconte l'exemple d'une mobilisation qui regroupe environ huit mille personnes militantes en Mayenne (et en Sarthe) en cette année 2000, et je tente de montrer un peu d'une attitude collective, en matière de stratégie citoyenne, d'état d'esprit, d'aspiration jusqu'alors plus ou moins enfouie et qui ne demande qu'à survivre après cette émergence.

Dans l'immense brassage de sentiments exprimés que fut le mouvement contre l'enfouissement, regroupant des milliers de personnes pour la première fois aux prises avec le politique, des questions simples furent posées d'instinct. Ces questions n'étaient qu'un écho de celles qui avaient été posées en leur temps par les milliers d'opposants à la construction des centrales nucléaires, en France et dans le monde. « Dans un programme de fission conduit à grande échelle, les

À LIRE

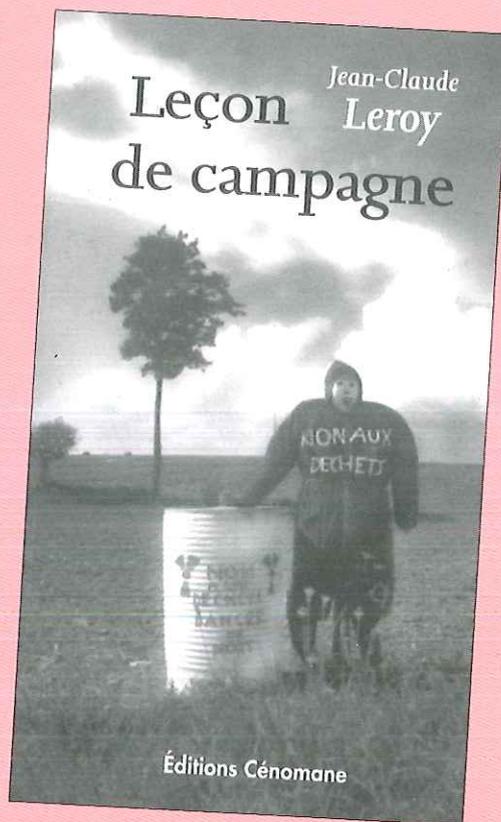
déchets radioactifs deviendront rapidement si importants que l'empoisonnement total de notre planète est possible », déclarait, en 1971, Hannes Alfen, prix Nobel de physique, repris par d'autres. Le problème des déchets était, dès cette époque, en tête des préoccupations, et les experts officiels promettaient une solution pour les dix ou vingt ans à venir. Solution qui ne se fait même plus attendre puisque l'option « enfouissement » a été tacitement acceptée par les gouvernants.

L'industrie provoque les guerres pour les armes

Le philosophe allemand Günther Anders, militant pacifiste, montrait dans un livre traitant de la guerre du Vietnam que l'industrie ne produit pas des armes pour les guerres mais provoque des guerres pour les armes. De même, les marchands d'électricité n'auraient-ils pour première préoccupation que de fabriquer des machines en mesure de les exciter, et non celle d'apporter à l'ensemble de la communauté les services qu'elle attend ? Le quotidien *Libération* du 15 décembre 2000 rapportait, par exemple, que « le lobby du nucléaire occidental a réussi à convaincre les autorités ukrainiennes d'exiger, en échange de l'arrêt de Tchernobyl, la construction de deux nouveaux réacteurs à Khemltnitsky et Rovno. Un prêt de 1,5 milliard dollars vient d'être octroyé à l'Ukraine à cet effet, par la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) ». Dans le même article, on apprend, toujours à propos de l'après-catastrophe de Tchernobyl, que depuis 1990, 720 millions de dollars ont été donnés par les pays riches pour l'aide technique, alors que seulement 4 millions l'ont été pour l'aide aux populations.

Dans les années 1960, Günther Anders a proposé le concept de « supraliminarité » pour éclairer « les événements et les actions qui sont encore trop grands pour être conçus par l'homme ». Il donnait comme exemple l'incapacité, pour les bourreaux autant que pour les victimes d'Hiroshima et de Nagasaki,

Dans son livre *Leçon de campagne*, Jean-Claude Leroy a recueilli de nombreux témoignages. Il propose le récit des événements mayennais contre l'enfouissement, observant un certain vent de panique qui a traversé le crâne des « petits princes » locaux et apportant un éclairage significatif et sensible d'une mobilisation épanouie dans sa colère en restituant toujours au plus près ce qu'il a pu entendre, comme prises de parole et de conscience.



Leçon de campagne, Mobilisation contre l'enfouissement des déchets nucléaires en Mayenne, 125 pages, 15,24 euros (100 F), port compris.

À commander au Réseau « Sortir du nucléaire », 9, rue Dumenge 69004 Lyon

de se souvenir de la déflagration atomique, événement d'un type nouveau, surdimensionné et impossible à envisager encore après coup. De même, quand il s'agit du contexte nucléaire quotidien, comment vivre avec la conscience exacte de ce qui pourrait se produire, au regard de ce qu'on sait des risques courus ? Peut-on imaginer des centaines de milliers de concitoyens sacrifiés (condamnés à mourir ou à être très malades) pour maîtriser une fuite radioactive inhérente à un accident grave dans une centrale française ?

Dans la France de l'an 2001, la confiance que témoignent les autorités à l'énergie nucléaire ne semble pas ébranlée. Cependant, à cette radioactivité dont la particularité maligne semble être, en premier lieu, d'être invisible et sans frontière, comme sans existence physique, en deuxième lieu, d'être capable de se répandre partout

très rapidement, comme une sorte de courant électrique, et de semer la mort à la vitesse du vent, c'est le peuple qui a répondu par la vitesse du lien social venant s'opposer à la manigance, à l'arrangement d'une mise en œuvre toujours prônée par une fatale raison d'État.

À un « effet de mort » produit par la nouvelle d'un éventuel dépôt souterrain de déchets nucléaires, il a été répondu par un « élan de vitalité » solidaire...

Jean-Claude LEROY

LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES : UN PROBLÈME INSOLUBLE

La lecture du dernier rapport de la Commission nationale d'évaluation (CNE) relative aux recherches sur la gestion des déchets de moyenne et haute radioactivité (déchets B et C) devrait inciter encore plus fortement nos responsables politiques à abandonner au plus vite l'énergie nucléaire.

Même si on constate quelques avancées, notamment en matière de séparation d'actinides mineurs et de produits de fission (iode et césium principalement), ce qui autoriserait des conditionnements mieux adaptés (les travaux relatifs à la transmutation, très complexes et coûteux, conduisent à des résultats plutôt décevants, ce qui permet de croire davantage en la filière séparation-conditionnement qu'en celle séparation-transmutation), on voit bien que la gestion sûre de ces dangereux déchets reste un problème insoluble. Voici par exemple quelques points marquants.

Établissement de l'inventaire des déchets B et C

Comment prévoir sérieusement des installations de stockage de marchandises diversement radioactives dont on ignore les volumes respectifs par catégorie ? Depuis 1995, la Commission réclame en vain que lui soit remis « un inventaire réaliste et précis des déchets français à haute activité ou à vie longue existants à ce jour, ainsi qu'un inventaire prévisionnel des mêmes déchets en 2020, puisque leur existence est déjà prédéterminée. Cette information constitue l'un des éléments de base pour toutes les



Photo Christophe Mandron

recherches prévues par la loi de 1991 ». Ne sait-on pas faire, ou veut-on nous cacher les chiffres ?

Recherche de conteneurs pour déchets B

En raison de l'abondance et de la dangerosité de ces déchets, vu également une certaine négligence à leur égard, la Commission presse le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) de trouver « le plus rapidement possible » des solutions à leur stockage. Déplorant que « l'état de leur conditionnement actuel (ou son absence) laisse parfois perplexe », elle demande que « des conteneurs soient rapidement opérationnels ».

Bien que le CEA se soit engagé à réaliser des prototypes de conteneurs pour déchets B d'ici à 2004, la recherche d'une matrice fiable semble aussi ardue que la quête du Graal. L'une des difficultés majeures résulte du dégazage de cette catégorie de colis (gaz de radiolyse et de corrosion). La Commission en conclut qu'il vaudrait sans doute donc mieux enfouir profondément les conteneurs : « La barrière géologique (par exemple une argile) est amenée à jouer ici le rôle le plus important. » Elle ajoute : « On pourrait, de plus, penser à un revête-

ment des conteneurs susceptible de prolonger leur durée de vie en retardant les interactions entre d'éventuelles eaux souterraines et les bétons ou les bitumes de la matrice » (Réflexions sur la réversibilité des stockages, CNE, juin 1998).

Dans son précédent rapport (juin 2000), la CNE s'interrogeait : « Doit-on ériger en doctrine de stockage la recherche d'un fort confinement au niveau du colis dans son champ proche (ce qui a été fait par l'homme et sur lequel on a un contrôle) ou bien au contraire la recherche d'un enchaînement confinement-dilution, essentiellement assuré par la roche hôte et les exutoires du site de stockage (ce que fera la nature) ? »

Le pis-aller du stockage en profondeur

Le stockage en profondeur s'avère très problématique : absence d'inventaire des déchets à enfouir, conteneurs douteux, incertitudes des simulations numériques...

Modélisation et simulation numérique sont appelées à jouer un rôle central dans l'évolution à long terme de la sûreté d'un stockage en profondeur, « depuis le conteneur jusqu'à un éventuel retour, via les eaux souterraines,

à la biosphère ». Elles constituent les seules méthodes disponibles puisqu'il est impossible d'expérimenter sur une très longue période (plus de dix mille ans). Aussi perfectionnés seront-ils, ces outils ne seront jamais sûrs, reposant sur des extrapolations et des estimations incertaines.

La CNE rappelle dans son dernier rapport que la décision d'enfouissement sera prise suite à « des considérations tant éthiques (devenir et stabilité de la société) que scientifiques (évolution à long terme du stockage) ». Ainsi, si nous entrons dans une période d'insécurité, de risques d'attentats, la décision de stockage pourrait être prise comme solution la moins pire, quitte aux générations futures de se débrouiller ensuite avec les fuites...

Dangerosité de ces fuites ? Sont toujours attendues, en juin 2001, date du dernier rapport, les conclusions du CEA (qui a mis en place un programme de toxicologie nucléaire) en matière d'effets radiobiologiques des faibles doses (à supposer encore que ces fuites soient de faible radioactivité...). Dans son précédent rapport de juin 2000, la Commission rappelle que « les connaissances des effets sur l'homme de l'incorporation de radionucléides sont très inégales, allant de bonnes (iode 131, strontium 90, césium 137) à suffisantes (carbone 14, chlore 36, iode 129, uranium, plutonium) et à très insuffisantes, voire inexistantes, pour les autres radionucléides. Il en est de même des transferts de radionucléides dans la chaîne alimentaire et il subsiste des incertitudes sur les modèles métaboliques. À l'échéance de 2006, il conviendrait que la question des risques sanitaires (doses-effets) d'un éventuel stockage fût éclairée de façon concrète ».

Chantal BOURRY

(Charente Sortir du nucléaire)

CONTACT

Charente Sortir du nucléaire
7, Bd Marguerite-de-Valois
16340 L'isle-d'Espagnac
Tel/fax : 05 45 69 06 50

ACTION EN ALLEMAGNE

Gorleben : résistance au nucléaire

Cela fait vingt-cinq ans que Gorleben résiste au nucléaire. Petite pointe de l'Allemagne de l'Ouest incrustée en RDA à l'époque du Mur, elle semblait tout désignée pour devenir la poubelle nucléaire de l'Allemagne. Aujourd'hui, comme à Bure, le lobby a décidé d'y enfouir à grande profondeur les déchets ultimes : les déchets à haute activité.

Le 22 février 1977, Ernst Albrecht, ministre de Basse-Saxe, se prononce pour un centre nucléaire à Gorleben. Le 2 mars 1977 se fonde le « Bürgerinitiative Luchow-Dannenberg », qui compte à ce jour 1 100 adhérents. Les premiers travaux débudent le 14 mars 1979. Le 25 mars a lieu le légendaire convoi des paysans sur Hanovre, où plus de cent mille antinucléaires les accueillent avec frénésie.

Le 16 mai 1979, le ministre de Basse-Saxe renonce à l'implantation d'une usine de retraitement à Gorleben, le « projet » n'étant politiquement « pas faisable » (Ernst Albrecht). Néanmoins, la réalisation d'un centre d'enfouissement et de stockage longue durée est prévue. Le chantier est occupé le 3 mai 1980 par cinq mille personnes, et dans les forêts de Gorleben naît la « République libre du Wendland ».

En 1983, le projet de construction d'une usine de retraitement à Dragahn (25 km de Gorleben) échoue. Début 1985, la décision est adoptée de construire l'usine de retraitement à Wachersdorf (Haut-Palatinat) avec l'espoir qu'il n'y ait pas de résistance. Même lutte couronnée de succès.

En 1984, le centre de stockage est autorisé, la résistance antinucléaire empêche durant 11 ans et demi l'acheminement de combustibles irradiés. Le 25 avril 1995 a lieu le premier transport de matières hautement radioactives, protégé par plusieurs milliers de membres des « forces de l'ordre ». Le premier transport de déchets vitrifiés a lieu le 8 mai 1996, le plus grand déploiement policier de l'histoire étant nécessaire pour le réaliser. Début mars 1997, six conteneurs de déchets vitrifiés sont expédiés vers Gorleben : 30 000 représentants des forces de l'ordre pour contrer la résistance de 20 000 antinucléaires. En mars 2001, après quatre ans d'interruption due à la découverte d'une contamination radioactive des conteneurs, a lieu le quatrième transport vers Gorleben. Il faut quatre jours et une incroyable présence policière pour faire arriver les déchets à Gorleben. À l'heure où j'écris ces lignes un cinquième convoi est en route. Nous refusons et refuserons toujours le projet de stockage et d'enfouissement de ces matières hautement toxiques. Nous exigeons l'arrêt immédiat du nucléaire, les combustibles doivent être stockés sur les sites des centrales en attendant de trouver une très hypothétique solution sûre de gestion pour les matières radioactives.

Jacques SCHULER

Bürgerinitiative Luchow-Dannenberg
Drawehner Str. 3 - 29439 Luchow - Allemagne
Courriel : jafav@t-online.de

À VOIR : une remarquable rétrospective des luttes à Gorleben des années 1970 à nos jours diffusée sur Arte. Grâce à leur aimable autorisation, nous vous proposons ce documentaire sur cassette vidéo de 60 mn environ : 17,53 euros (115 F), port compris. À commander au Réseau « Sortir du nucléaire », 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.

À COLLER : Autocollant « Stop au trafic de déchets radioactifs »
Par 10 : 30 F (port compris) à commander au Réseau « Sortir du nucléaire »

193 EXPLOSIONS NUCLÉAIRES AU LARGE DE NOS CÔTES ?

Lequel de nos gouvernements a affirmé que les explosions nucléaires de la France étaient inoffensives, propres, sans conséquences pour les populations ? TOUS ! Alors, pourquoi pas 193 explosions nucléaires au large de nos côtes : Méditerranée, Atlantique, Manche ? Pourquoi avoir interposé la Méditerranée entre les français et les premiers tirs en Algérie ? Pourquoi plus tard aller se cacher à 18 000 kilomètres de chez nous ? Est-ce un signe de bonne conscience ?

Il était une fois des îles, de très belles îles, bercées par de somptueux lagons, bordées de cocotiers majestueux, recouvertes d'une luxuriante végétation, arpentées par de sympathiques et intelligentes « vahinés », des hommes solides, talentueux et magnifiques, des enfants au merveilleux sourire, toute une population généreuse et confiante. Des îles choisies pour un ultime voyage de rêve par Pierre Loti, Gauguin, Jacques Brel et tant d'autres ! Jusqu'au jour où une vilaine sorcière, sous une apparence de fée, vint y jeter du poison... Oh, juste quelques gouttes ! Juste 193 gouttes dans des millions de mètres cubes d'eau !

Des centaines de familles touchées par la mort, la maladie, la peur, la révolte. Des malformations d'enfants... des vies de famille entièrement fichues pour des générations ! La fée se prénomme « argent » et sous son masque se cachait la sorcière. Son nom ? La France !

La France ? NOUS !! Nous, nos parents, nos grands-parents, nous tous avons

laissé faire ces abominations depuis 1966, sans réagir du tout, ou si faiblement que personne ne pouvait y prêter attention !

Aujourd'hui RÉAGISSONS ! Empêchons ce discours entendu et si facile de l'oubli. « C'est si loin ! » « Et puis ce sont des Polynésiens, des Maohis ! Ils ne nous ressemblent même pas !! » « Ils sont si peu nombreux ! » « Et qui nous prouve que... » « On a même voulu installer un Club Med, à Mururoa, alors ! »

Mauruuru (merci)

Aidons l'association polynésienne « Moruroa e tatou » (*Moruroa et nous*) à se battre pour la reconnaissance par la France des conséquences de ces

explosions. Elle est la seule à défendre les victimes des explosions nucléaires, notamment les anciens travailleurs des sites nucléaires. Notre contribution financière, même minime, sera plus que bienvenue. L'association est pauvre et pour venir se battre à Paris, c'est cher ! Les chèques français sont acceptés. Ils sont à envoyer à « Moruroa e tatou » BP 5456 - 98716 PIRAE - TAHITI (mettre un timbre de 0,46 euro (3 F) pour 20 g.). Votre don mettra huit jours à arriver et un mois à être encaissé.

« Je crois qu'aujourd'hui, une partie du peuple de Polynésie s'est levée pour faire connaître sa souffrance et demander la reconnaissance de ses droits », a dit John-Taroanui Doom, secrétaire-coordonateur de « Moruroa e tatou ».

Moruroa e Tatou

En France, le réseau de soutien s'appuie sur le « Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits » (CDRPC), dont les travaux sur les essais nucléaires français sont connus. Il s'appuie également sur le collectif « Stop essais » et sur la toute nouvelle association des « Vétérans des essais nucléaires français ».

À l'international, nous sommes coordonnés par l'organisation « Solidarité Europe-Pacifique », dont le siège est à Zeist, aux Pays-Bas, et qui organise chaque année un séminaire où se partage l'information sur les relations entre les ONG européennes et celles du Pacifique insulaire et se concrétise la solidarité entre toutes les victimes des essais nucléaires américains, anglais ou français qui ont eu lieu dans le Pacifique. Nous avons le soutien effectif du Conseil œcuménique des Églises, qui relaie nos appels auprès de toutes les Églises-membres du monde entier.

Recherches, enquêtes, études

Cancers du pharynx, cancers de la thyroïde, cancers de la cavité buccale, cancers du foie, cancers des tissus conjonctifs, cancers des os, leucémies... Les rapports de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) de 1994 et 1998 sont clairs : « Ce sont des cancers radio-induits. »

Plus de sept cents anciens travailleurs de Moruroa et Fangataufa ont témoigné de la mort dans la force de l'âge, la maladie, la souffrance, les malformations d'enfants, lors d'une étude sociologique menée en 1996 conjointement par l'Église protestante (les Polynésiens sont majoritairement protestants) et l'ONG Hiti tau.

L'analyse des études de l'Inserm « suggère que l'incidence de cancers de la

Rendez-vous important

« Essais nucléaires français. L'impact sanitaire » est le titre de la conférence (ouverte au public) qui se tiendra à Paris, au Sénat, le samedi 19 janvier 2002. Elle est organisée par l'ensemble du réseau de soutien. Pour la première fois en France des représentants des associations de vétérans viendront des quatre coins du monde (États-Unis, Royaume-Uni, France, Australie, Nouvelle-Zélande, Fidji, Îles Marshall) pour témoigner, et aussi des anciens travailleurs des sites polynésiens avec leur association « Moruroa e tatou ». Ils témoigneront de leurs problèmes de santé. Sous la présidence de la sénatrice, Marie-Claude Beaudeau, cette conférence a pour but de faire rendre justice à ces victimes des explosions nucléaires, mais aussi de mettre nos lois au diapason de celles, déjà fort avancées, des pays étrangers.

INSCRIPTION ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La conférence se déroule le samedi 19 janvier 2002 de 9 h à 18 h dans les locaux du Sénat (Salle Clémenceau) au 15 rue de Vaugirard (Paris 6ème). Selon le règlement du Sénat, l'inscription à l'avance est obligatoire. Elle est gratuite. L'ensemble des interventions et des débats de la conférence pourront être suivis en anglais et en français (traduction simultanée).

Pour s'inscrire : CDRPC, 187 montée de Choulans 69005 Lyon

Tél 04 78 36 93 03 Fax 04 78 36 36 83 * courriel : cdrpc@obsarm.org

On peut aussi s'inscrire directement sur le site internet : www.obsarm.org

thyroïde des hommes adultes polynésiens pourrait actuellement être cinq fois supérieure (et vingt fois supérieure chez les femmes) à celle des vétérans des essais britanniques. L'incidence de myélomes multiples et de leucémies pourrait être équivalente à celle des vétérans des essais nucléaires anglais, dont l'incidence est de 50 % supérieure à celle du groupe de contrôle britannique ».

« D'après mon expérience et les études que j'ai réalisées sur les conséquences des essais nucléaires sur les vétérans britanniques, australiens, néo-zélandais et fidjiens, je ne crois pas que la nationalité française des Polynésiens leur ait permis d'échapper aux radiations émises par toutes les expériences nucléaires, y compris celles de la France ! » a déclaré Sue Rabbit Roff, chercheuse à l'Université de Dundee (Écosse) et spécialiste des questions médicales des vétérans des essais nucléaires britanniques dans le Pacifique. Elle préconise des tests réalisés à partir d'échantillons de sang et de salive qui permettent, en vingt-quatre heures, de diagnostiquer

d'éventuelles lésions de l'ADN du patient causées par une irradiation nucléaire. C'est tout nouveau et bien plus rapide que les études épidémiologiques classiques. Elle était l'invitée de « Moruroa e tatou » en juillet dernier, à Tahiti.

Marjolaine PARAITA

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Vea Porotetani*, mensuel de l'Église protestante de Polynésie (BP 113, 97713 Papeete, Tahiti, Polynésie française)
- *L'héritage de la bombe. Sahara, Polynésie (1960-2002). Le faits, les personnels, les populations* par Bruno Barrillot, Éditions CDRPC, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon (nouvelle édition à paraître en janvier 2002)
- *Moruroa et nous*, par Pieter de Vries et Han Seul, CDRPC, 1997, 105 F.
- *Essais nucléaires français en Polynésie : exigence de vérité et propositions pour l'avenir*, Actes du colloque de 1999 à l'Assemblée nationale, CDRPC, 95 F
- site internet www.obsarm.org

Archives : le couvercle se referme

Les documents cités ici (1) sont tous issus des archives de la Dircen (Direction des centres d'expérimentations nucléaires), l'organisme militaire responsable des essais nucléaires. Jusqu'au 1er décembre dernier, ils étaient consultables au fort de Vincennes, sur simple demande. Depuis cette date, ils ne sont plus accessibles au public : en catastrophe, le Service historique des armées a refermé ces archives, sur l'ordre d'Alain Richard, le ministre de la défense. Comme l'ensemble des archives militaires contemporaines — quels que soient le sujet et la date ! Et la plupart des inventaires d'après 1945 ont été retirés des rayons. Cette fermeture brutale est intervenue au cours — et à cause — de notre recherche. Conséquence : notre travail est forcément incomplet, puisque nous n'avons eu le temps d'examiner que la moitié environ des cartons consultables (jusqu'au 1er décembre étaient accessibles les dossiers de plus de trente ans, c'est-à-dire datés au plus tard de décembre 1967).

Que s'est-il passé ? En fait, la grande muette a été prise de panique : jamais des extraits de ces dossiers nucléaires n'ont été publiés dans un journal - les preuves des accidents de surcroît ! Pourquoi alors la Dircen et le Service historique des armées ont-ils ouvert ces archives ? Une bévue ? Ou pensaient-ils que personne ne viendrait jamais y mettre son nez ? Plutôt des audaces momentanées de type post-soviétique. Après la chute du Mur, les archives russes ont parfois réservé les mêmes surprises aux chercheurs : ouverture inattendue puis reclassification brusque de certains fonds. En fait, tout système fermé — comme l'armée française — est organisé autour du secret et de sa préservation. Lorsqu'il veut s'ouvrir, il ne sait pas quelle limite fixer à la transparence. Et quand il croit être allé trop loin, il reprend les bonnes vieilles habitudes autoritaires : la censure.

Vincent JAUVERT

1) NDLR. Il s'agit des documents cités dans l'article du *Nouvel observateur*.

Extrait du dossier « Essais nucléaires : les archives secrètes de l'armée », *Le Nouvel Observateur*, n° 1735, 5-11 février 1998

SERVICE PUBLIC OU MULTINATIONALE, IL FAUT CHOISIR

Le 22 mars dernier, François Roussely, président d'EDF, déclarait qu'EDF réaliserait 50 % de son chiffre d'affaires à l'international en 2005 (pour 25 % en 2000 et 18 % en 1999).

Pour ce faire, EDF investit à tout va dans les compagnies d'électricité européennes : en Allemagne (34,5 % d'EnBW), Autriche (25 % d'Estag), Espagne (29 % d'Elcogas), Hongrie (58 % de Demasz et 89 % de BeRT), Italie (20 % de Montedison, après s'être cassé les dents avec ENEL, et 30 % d'ISE), Pologne (58 % d'ECK-SA), Portugal (10 % de Tejo Energia), Royaume-Uni (100 % de London Electricity), Suède (53 % de Graninge), Suisse (20 % d'ATEL et 20 % de Motor Columbus). Tout cela ne va pas sans susciter des réactions négatives, en particulier en Espagne et en Italie, car pendant ce temps le marché français de l'électricité ne s'ouvre qu'au compte-gouttes.

Et pour ce qui est des énergies renouvelables, un décret est sorti le 10 mai, stipulant en son article 4 que le producteur bénéficiant de « l'obligation d'achat » est tenu de vendre la totalité de l'électricité produite à EDF et que « l'acheteur est alors détenteur de l'énergie achetée ainsi que des droits qui lui sont attachés ». Or, quels sont ces droits ? Ce sont des « certificats verts ». En effet, dans certains pays comme les Pays-Bas ou le Royaume-Uni, les distributeurs d'électricité sont obligés d'inclure un minimum d'électricité d'origine renouvelable (10 % au Royaume-Uni par exemple) dans ce qu'ils vendent à leurs clients. S'ils n'en produisent pas assez, ils doivent en acheter à d'autres distributeurs qui en auraient en plus et des « certificats verts » garantissent que cette électri-

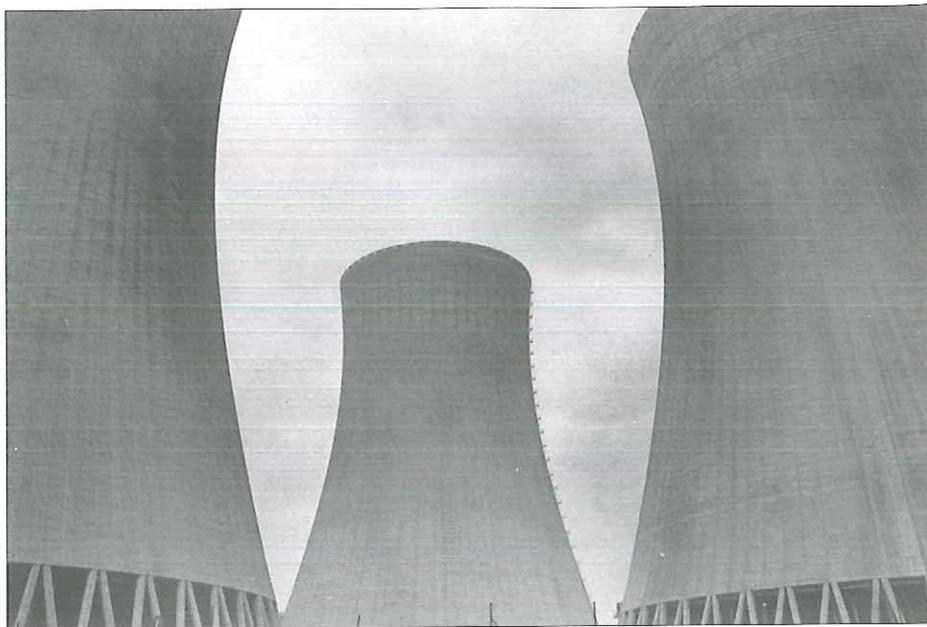


Photo jfkphoto.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU RÉSEAU DU 8 NOVEMBRE 2001

Rachat de l'électricien tchèque CEZ par EDF : une opération insensée

Le Réseau « Sortir du nucléaire » a appris qu'EDF envisage de façon de plus en plus sérieuse le rachat de l'électricien tchèque CEZ, incluant la reprise très probable des centrales nucléaires de Témelin (en République tchèque) et de Dukovany (en République slovaque).

Comprenant deux réacteurs de conception soviétique rafistolés à l'automatisme américain, la centrale de Témelin fait l'objet de nombreuses protestations internationales. Le danger de cette centrale a déjà été démontré par un arrêt intempestif et total, lors la mise en route de la centrale fin octobre 2000, des quatre pompes principales du circuit de refroidissement primaire (heureusement en phase de faible puissance). Si cet accident s'était produit à la puissance nominale, la perte du refroidissement primaire aurait entraîné une rapide et forte élévation de température pouvant conduire à un accident de type Tchernobyl.

En juin 2001, plusieurs régions en Autriche, qui a renoncé à l'énergie nucléaire, ont porté plainte contre l'entreprise CEZ dans une action

juridique concertée avec les associations qui luttent contre la centrale de Témelin. Pour l'instant, deux actions juridiques, soutenues par une équipe internationale de juristes, dont fait partie entre autres le célèbre avocat new-yorkais Edward D. Fagan, sont en cours devant des tribunaux autrichiens.

Dans un courrier, transmis au Réseau « Sortir du nucléaire » par l'association autrichienne Überparteiliche Salzburger Plattform gegen Atomgefahren (Plage), Helmut Huttinger, avocat, écrit à François Roussely, PDG d'EDF, qu'« en cas de rachat de la société CEZ, Électricité de France sera concerné au plus haut point par les procès en vue. [...] Je tiens à vous prévenir plus particulièrement que, dans le cas de dommages s'ensuivant d'un éventuel accident survenu soit à la centrale de Témelin ou à celle de Dukovany, soit dans le cadre de transports ou d'autres manipulations de matières radioactives de ces centrales, votre entreprise se verra confrontée à des réclamations de dommages et intérêts allant jusqu'à la hauteur de 4 000 milliards de schillings autrichiens (1 900 milliards de francs français

cité est bien à base d'énergie renouvelable. Ainsi EDF, qui rachète depuis des décennies — à des conditions fixées par elle — de l'électricité produite par des installations de micro-hydraulique en France, a proposé toute cette électricité d'un seul coup (2000 MW) sur le marché britannique, déstabilisant ainsi le marché émergent des énergies renouvelables au Royaume-Uni. Cela est d'autant plus scandaleux qu'EDF, elle, n'est pas obligée d'avoir un minimum d'énergie renouvelable dans l'électricité qu'elle nous vend et qu'elle peut donc la revendre intégralement à l'étranger.

Pendant ce temps, si les arrêtés tarifaires pour le rachat de l'électricité renouvelable sont parus pour l'éolien et la cogénération, on attend encore ceux pour le solaire, l'hydraulique ou la géothermie. Et n'oublions pas que la CRE (Commission de régulation de l'électricité), présidée par Jean Syrota, ex-président de la Cogema, a violemment protesté contre le tarif décidé pour l'éolien, trop favorable selon elle.

Pitch BLOCH

à 1 900 milliards de francs !

environ) [...] pour les dommages matériels subis par les personnes physiques et morales autrichiennes en cas d'évacuation et perte de biens à la suite d'une contamination massive émanant de la centrale de Témelin. Le montant de 4.000 milliards de schillings représente un minimum, à savoir les "déclarations préventives de dommages" effectuées par cinq des neuf länder autrichiens, par un certain nombre de villes, de communes, de firmes ainsi que par environ 100 000 citoyens autrichiens à titre personnel. »

Le Réseau « Sortir du nucléaire » dénonce les dérives d'EDF, service public incontrôlé, qui fait payer ses achats douteux et risqués d'entreprises à l'étranger par ses clients français (c'est-à-dire nous tous). L'augmentation actuelle de 1 % des tarifs d'électricité ne contribuerait elle pas à ces manœuvres condamnables ?

CONTACT

Heinz STOCKINGER (PLAGE)

Arenbergstr. 10 – 5020 Salzburg, Autriche
Courriel : plage@salzburg.co.at

La compagnie électrique British Energy annonce son intention de mettre fin au retraitement des déchets nucléaires

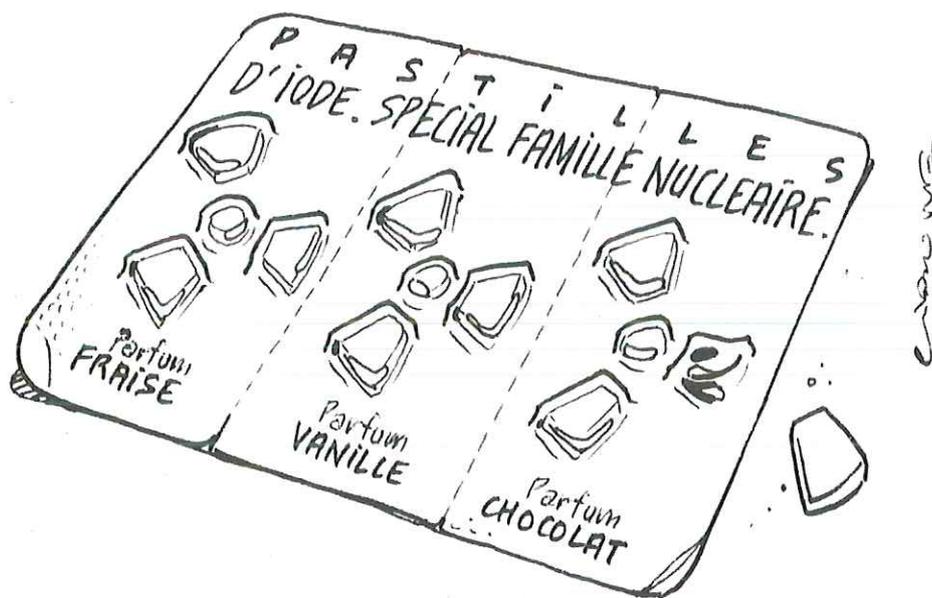
British Energy, le plus grand producteur d'électricité nucléaire britannique, vient d'annoncer à plusieurs journaux britanniques son intention d'arrêter le retraitement des combustibles usés issus de ses centrales. Cette compagnie souhaite s'inspirer de son expérience aux États-Unis, où les déchets sont stockés sur le site même des centrales, dans l'attente d'être envoyés dans un centre de stockage définitif. Robin Jeffrey, le président de la compagnie, estime que le retraitement est une méthode trop coûteuse pour gérer le combustible usé. Le stockage sur site serait de six à sept fois moins coûteux que le retraitement. M. Jeffrey rappelle d'autre part que le stockage est supérieur au retraitement en termes d'impact sur l'environnement. Une des conséquences dangereuses du retraitement est qu'il crée de grandes concentrations en plutonium. Le choix du retraitement avait été fait en Grande-Bretagne il y a plusieurs années dans l'intention de construire des surgénérateurs, qui auraient pu utiliser ce plutonium comme combustible. Mais ces projets sont aujourd'hui abandonnés.

La compagnie British Energy, qui produit environ 25 % de l'électricité britannique, est engagée dans des contrats de retraitement jusqu'en 2006 avec British Nuclear Fuels (BNFL), qui gère l'usine de retraitement de Sellafield, homologue anglais de l'usine de La Hague. Ces contrats avaient été signés alors que la compagnie n'était pas encore privatisée. Depuis, le prix de l'électricité pour le consommateur a baissé de 30 % tandis que les coûts d'exploitation des déchets ont augmenté de 11 %. Jeffrey estime, au vu des pertes financières de sa compagnie, qu'il ne peut plus se permettre une politique de gestion des déchets aussi coûteuse. Il a menacé de déménager aux États-Unis le siège de la compagnie si le gouvernement refusait de lui laisser mener une politique permettant d'accéder à la rentabilité prouvant en cela s'il en est encore nécessaire que le vrai prix du kWatt n'est pas rentable quand on y inclut la gestion des déchets nucléaire. Ce qui alimente les tentations de faire des économies de gestion dans le fonctionnement des réacteurs nucléaire au détriment de la sécurité comme cela se passe en France actuellement (EDF demande 30 % de gain de productivité).

Le Réseau « Sortir du nucléaire » salue la seule décision réaliste et sage de British Energy de mettre fin au retraitement inutile, dangereux et coûteux, et souhaite que cette décision influence EDF dans ce choix primordial pour l'avenir : l'arrêt du retraitement à La Hague. Il rappelle cependant que le stockage n'est pas non plus une solution, et que nulle part dans le monde l'industrie nucléaire n'a de stratégie viable pour la gestion de ses déchets au niveau mondial. En conséquence, le Réseau demande l'arrêt de la production de ces déchets par une décision politique immédiate de sortie du nucléaire.

(Sur la base du communiqué de presse du 13 novembre 2001)

QUELLE PROTECTION EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE ?



L'iode 131 est un radioélément dont la demi-vie est de huit jours, et qui est rejeté lors de la fusion partielle du cœur d'un réacteur nucléaire (Three Mile Island aux États-Unis en 1979) ou totale avec explosion (Tchernobyl en 1986). Il est également rejeté au cours du fonctionnement normal d'une centrale ou d'une usine de retraitement. La courte durée de vie de l'iode 131 permet de s'en protéger partiellement, en absorbant au préalable (si possible avant les retombées) de l'iode stable, et en modifiant son comportement alimentaire pendant quelques semaines.

L'iode est inhalé au moment du passage du nuage radioactif, ou ingéré avec le lait et les produits laitiers, les légumes verts, la viande, dans les jours et semaines qui suivent.

Mesures à prendre

Les mesures à prendre sont, en conséquence, le confinement pendant le passage du nuage (fermer les fenêtres,

ne pas sortir les enfants), et l'interdiction de consommer des produits frais pendant environ six semaines. On consommera du lait concentré ou upérisé, des légumes en conserve ou congelés.

Il est également impératif de tenir les vaches laitières et le bétail à l'intérieur pendant six semaines (fourrager du foin mis à l'abri ou de l'ensilage récolté avant l'accident).

Étant donné que l'iode est « thyroïtrophe » (il passe directement du sang dans la thyroïde où il se concentre), il faut administrer de l'iode non radioactif (iodure de potassium stable, IK) une à trois heures avant le passage du nuage. La thyroïde se remplit ou se sature rapidement, comme une éponge, et il n'y a plus guère de place pour l'iode radioactif, qui ne peut plus s'y concentrer.

La nouvelle mouture de la directive de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la prophylaxie par l'iode stable en cas d'accident nucléaire se base sur le retour d'expérience de la Pologne après Tchernobyl (1).

En Pologne, une mobilisation sans précédent des pouvoirs publics a permis d'administrer à dix millions d'enfants de 0 à 16 ans de l'iodure de potassium dans les premiers jours après Tchernobyl. Contrairement aux prévisions, il y a eu moins d'un cas sur dix millions d'effets secondaires graves imputables à l'iode chez ces enfants. Chez les adultes, moins d'un cas sur un million d'effets secondaires graves.

Conclusions de l'OMS

1. le niveau d'intervention pour les enfants de moins de dix-huit ans doit être abaissé à 10 mGy (1 Rad) au lieu de 100 mGy (10 Rads), c'est-à-dire qu'il est dix fois plus sévère que précédemment. À ce niveau, il est nécessaire de prendre de l'iode stable. En effet, on a vu que des niveaux d'iode 131 dangereux pour la thyroïde avaient été mesurés très loin de la centrale détruite.

2. Pour les adultes de plus de quarante ans, la prise d'iode stable n'est pas utile, sauf si les niveaux d'iode sont très élevés. Les adultes jusqu'à quarante ans en prendront utilement. Les femmes enceintes représentent un groupe à risque très menacé.

3. Étant donné que, selon l'OMS, « peu de régions en Europe sont situées assez loin d'un réacteur nucléaire pour ne pas avoir un besoin potentiel de prophylaxie iodée contre l'iode radioactif inhalé ou ingéré », la directive recommande que les plans particuliers d'intervention prévoient dorénavant un stockage ou une distribution à domicile d'iode stable jusqu'à cinq cents kilomètres d'un réacteur.

Pour la France, cette nouvelle directive implique des mesures à prendre, et cela le plus rapidement possible :

a. Une nouvelle rédaction des plans particuliers d'intervention, qui intègre un niveau d'intervention dix fois plus sévère que la mouture actuelle. Les comportements à adopter doivent être indiqués et expliqués avec précision : rester enfermé en attente de consignes éventuelles d'évacuation, ne pas consommer de produits frais, lait et légumes verts, laver tout ce qui vient de l'extérieur, agir de même pour le bétail, surtout les vaches laitières.

b. La distribution immédiate de pastilles d'iode stable à toute la population française, avec un mode d'emploi très précis :

— les conserver chez soi, à disposition immédiate, dans un endroit sec et frais, pour éviter les files d'attente en plein air devant la pharmacie ;

— dosage pour les nourrissons, les enfants, les adolescents, les femmes enceintes et les adultes.

Par opposition à ce qui a été fait chez nos voisins, rien de ce qui précède n'a été mis en œuvre par les autorités françaises en avril et mai 1986. Le résultat en serait l'explosion actuelle des maladies thyroïdiennes. La plainte contre X, déposée le 5 octobre 2001 par 180 malades de la thyroïde, est basée sur l'absence d'information et de mesures de protection face à l'iode radioactif de Tchernobyl.

Les limites de la prophylaxie à l'iode stable : mesurer le césium 137 pour pouvoir s'en protéger

Il faut absolument noter que, s'il est indispensable que chaque Français ait de l'iode stable chez lui, aussi longtemps que des installations nucléaires fonctionneront dans notre pays et à cinq cents kilomètres (Tchernobyl est à 2 000 km) de nos frontières, ce produit ne protège nullement des autres radioéléments, également présents dans un nuage radioactif, inhalés et ingérés en même temps que l'iode. Il s'agit essentiellement du césium 137, dont la demi-vie est de près de trente ans, mais aussi du strontium 90 et d'autres. On peut partiellement se

protéger du césium 137, dès lors que l'on mesure la contamination en surface et celle des aliments, comme le fait la Crii-Rad.

Ces mesures permettent de rejeter les aliments contaminés et d'établir des cartes de radio-contamination des sols, en particulier sols arables, pâtures et forêts, permettant de zoner les terrains qui ne sont plus cultivables et qui doivent être retirés de l'économie agro-forestière pour des centaines d'années et où il est déconseillé de stationner (Mercantour, sommets alpins).

Au congrès d'Aix-en-Provence en septembre 2001, soit quinze ans après la catastrophe, l'IPSN a enfin publié ses mesures de césium 137. Il est en effet extrêmement choquant de constater que l'Atlas européen du césium 137, publié par l'Union européenne en 1998, ne comporte que trente-cinq mesures pour toute la France, dont aucune en Corse, sur un ensemble de 400 000 mesures cartographiées.

Les autorités sanitaires n'ont encore, quant à elles, prévu aucune mesure de précaution pour les personnes qui vivent dans ou à proximité de ces zones contaminées au Cs137 et qui consomment des aliments qui en proviennent (champignons, baies, herbes, etc.).

Les travaux du professeur Nesterenko (Minsk, Biélorussie) ont montré que, chez les enfants, des additifs alimentaires adsorbants, utilisés précédemment dans les cas d'intoxication par des métaux lourds (Sanofi en France), permettent d'accélérer l'excrétion du césium 137 et d'empêcher momentanément sa réabsorption. Il s'agit en particulier de pectine, extraite de la pomme. Les cures de pectine doivent être intermittentes, pour ne pas priver l'organisme de minéraux essentiels et oligo-éléments. Tant qu'on ne mesure pas la radioactivité, rien ne peut bien sûr être fait.

Sans information, pas de débat

L'étude publiée en décembre 2000 par l'IPSN sur l'impact de Tchernobyl en France est un modèle de ce qui est

désormais inadmissible. Il s'agit d'une extrapolation mathématique savante, à partir de reconstructions hypothétiques des doses de contamination radioactive, qui utilise un modèle de risque non pertinent : le modèle dit « de Hiroshima », avec irradiation externe unique, n'a rien à voir avec le « modèle de Tchernobyl », avec incorporation chronique, à l'intérieur même de l'organisme, des systèmes, des organes, des tissus et des cellules vivantes, de radioéléments à courte ou longue durée de vie, en particulier avec la nourriture. La concentration du césium 137 dans certains organes vitaux, montrée par les travaux du professeur Youri I. Bandazhevsky, est totalement ignorée.

Seules des mesures physiques de radioéléments, réellement effectuées sur le terrain (comme celles de la Crii-Rad et de Pierre Parys), au niveau de l'alimentation et chez des patients, ainsi que des observations cliniques dans les hôpitaux, les statistiques de la Sécurité sociale et les prescriptions des médecins, permettront d'évaluer, enfin, le véritable impact sur la santé publique française de cette terrible catastrophe. Alors seulement, le nécessaire débat sur la sortie du nucléaire pourra s'engager, en pleine connaissance des véritables risques et enjeux de cette technologie incontrôlable.

Solange FERNEX

*Ligue internationale des femmes
pour la paix et la liberté,
WILPF France
s.m.fernex@wanadoo.fr*



1) Guidelines for Iodine Prophylaxis following Nuclear Accidents, update 1999, WHO Geneva, WHO/SDE/PHE/99.6.

UNE TRANSITION PARADOXALE DU CÔTÉ DES SOURCES D'ÉNERGIES FOSSILES ?

Si l'exploitation des énergies fossiles n'est en aucune façon une solution « d'avenir », et pour cause, la nécessité d'une transition entre le règne du nucléaire et une nouvelle ère où les énergies renouvelables assureraient la quasi-totalité de la production énergétique suscite souvent des interrogations dans les milieux écologistes.

Le danger croissant d'un accident nucléaire majeur dans un pays au parc atomique énorme comme la France pousse même certains chercheurs et militants — tels les physiciens antinucléaires Bella et Roger Belbéoch (1) — à envisager un « bon usage » du charbon, grâce aux nouveaux types de centrales thermiques moins polluantes. Les possibilités du gaz — la « moins pire » des énergies fossiles — occasionnent moins de dissensions.

Un « bon usage » possible du charbon ?

Le charbon représente 30 % du marché énergétique mondial : et jusque ici, les investissements de production d'EDF hors du territoire français ont principalement concerné cette source d'énergie.

En effet, les gisements prouvés de houille et de lignite atteignent 3 500 milliards de tonnes équivalent pétrole, c'est-à-dire plusieurs fois les réserves de gaz et de pétrole. Outre cette abondance et un coût d'extraction généralement peu élevé, l'« avantage » du charbon est la diversité de sa répartition géographique (Australie, Chine, États-Unis), qui met

cette source d'énergie à l'abri des effets des « crises » politiques, et qui en limite fortement le transport : seuls 15 % de la production mondiale passent d'un pays à l'autre. D'où, aussi, une grande stabilité du marché et du prix de la tonne de charbon.

L'exploitation du charbon engendre encore de gros profits, aux États-Unis notamment. Malgré l'aggravation de l'effet de serre et le souhait affiché par nombre de décideurs politiques de ne plus recourir aussi systématiquement aux énergies fossiles, le contexte est « porteur » pour le secteur du charbon. Non seulement, en effet, les projets du gouvernement Bush favorisent cette source d'énergie, mais les cours du charbon ont plus que doublé en un an : les besoins en charbon des centrales électriques dépassent la capacité de production des fournisseurs... D'où, par exemple, l'envolée des titres d'une société comme Peabody (16,7 % de parts du marché de la production charbonnière américaine) dès sa récente introduction à la Bourse de New York.

En France, cependant, l'extraction du charbon coûte de plus en plus cher : EDF préfère investir dans les centrales au gaz, beaucoup moins coûteuses, et a programmé l'arrêt progressif de la production — déjà divisée par quatre dans les vingt dernières années.

L'impact écologique du charbon est a priori désastreux : par ses rejets de poussières — dans une moindre mesure — de cendres, mais surtout d'oxyde d'azote et d'oxyde de soufre, l'exploitation de cette source d'énergie s'est avérée « insoutenable » au sens propre.

Il existe cependant des types de centrales — récemment décrites par Carl

de Poncins dans *Science et vie* — que certains spécialistes n'hésitent pas à qualifier de « filières à charbon propre » (2). Avec une audace qui laisse un peu pantois, ils désignent ainsi, d'une part, les centrales à charbon pulvérisé — les plus construites, dont la puissance atteint jusqu'à 1 300 MW —, qui incluent le traitement des fumées. La combustion du charbon — pulvérisé dans une chaudière — dégageant une forte chaleur, des tubes alimentés en eau assurent le refroidissement ; et l'eau, une fois vaporisée, alimente un groupe turbo-alternateur. Dans ces centrales, l'amélioration des brûleurs et du foyer tendrait à réduire de beaucoup la production d'oxydes d'azote, et les recherches se poursuivent dans le domaine de la désulfuration, de la dénitrification et du dépoussiérage des fumées.

Le beau label de charbon « propre » est d'autre part appliqué aux centrales à lit fluidisé circulant atmosphérique (LFC) — 250 unités en fonctionnement dans le monde —, où le charbon est mélangé à du calcaire qui capte les oxydes de soufre, et où les fumées et les poussières dégagées par la combustion sont récupérées par un appareil de centrifugation (le cyclone) : de sorte que les particules solides sont réinjectées dans le circuit jusqu'à trente fois de suite, et qu'une combustion optimale peut s'opérer à température faible (850° au lieu de 1 300° dans une chaudière plus conventionnelle). Cette température étant inférieure à la température de volatilisation des oxydes d'azote et des métaux lourds, seule une très faible quantité en est rejetée dans les fumées, si l'on en croit les défenseurs de ce type de centrale thermique.

En troisième lieu, les centrales à lit fluidisé sous pression (PFBC) — dont seules quelques tranches fonctionnent, principalement au Japon — se caractérisent par un dépoussiérage à chaud des gaz de combustion grâce à une série de cyclones ou de filtres céramiques, avant leur envoi dans une turbine à gaz qui permet d'augmenter légèrement le rendement. Enfin, dans la filière IGCC — dont on trouve quelques unités aux États-Unis et en Europe —, la gazéification sous pression du charbon produit un gaz qui est ensuite refroidi, puis épuré, avant de servir de combustible dans une turbine ; et les fumées produites par la combustion génèrent de la vapeur qui alimente une turbine à condensation classique. Ainsi, la gazéification du charbon est intégrée à un cycle combiné qui « récupère » la chaleur produite. Peu développée, et donc coûteuse, cette technique permet cependant une forte réduction de l'émission de polluants gazeux, et une limitation de la quantité de rejets solides.

En France, seules deux unités à lit fluidisé circulant atmosphérique sont en fonctionnement, l'une à Gardanne, l'autre à Carling : elles sont exploitées par la Société nationale d'énergie thermique (SNET).

Quant au débat sur l'éventuel intérêt du charbon dans une perspective anti-nucléaire également soucieuse de lutter contre l'aggravation de l'effet de serre, il est loin d'être clos.

Le gaz : une « énergie de transition » idéale ?

Le gaz peut apparaître comme un « point de passage obligé » des scénarios énergétiques, quel que soit le point de vue envisagé : comme énergie de transition si l'on opte pour un investissement massif en faveur des énergies renouvelables, comme « énergie de l'avenir » si l'on se cantonne à des schémas productivistes. Il est vraisemblable, en tout cas, qu'il constitue l'une des ressources énergétiques les plus importantes du proche avenir. Et l'on comprend qu'il fasse l'enjeu de concurrences et de coopéra-

tions intenses entre les différents protagonistes du champ international de la production énergétique.

Composé pour 70 à 100 % de méthane, le gaz naturel est la moins polluante des sources d'énergie fossiles.

Cela ne signifie certainement pas que son impact soit négligeable, mais la comparaison parle en sa faveur : des études ont montré que la production de 1 kWh par le gaz entraînait un rejet de 570 grammes de dioxyde de carbone, contre 800 pour le fuel et 950 pour le charbon (3). D'importantes réserves de gaz ont récemment été découvertes dans plusieurs régions du monde (Amérique latine, Afrique, Péninsule arabique...)

L'intérêt écologique de cette source d'énergie relativement moins polluante que les autres sources d'énergie fossiles peut être accru par la substitution de centrales à cycles combinés aux centrales thermiques « classiques ».

Ces centrales, où la combustion du gaz s'opère à une température beaucoup plus élevée (autour de 900°) que dans les centrales classiques, sont ainsi baptisées du fait qu'elles combinent un premier cycle de production d'électricité qui, à la sortie du brûleur, couple une turbine à gaz et un groupe turbo-alternateur, et un second cycle « ordinaire » où les gaz alimentent une génératrice de vapeur reliée à un deuxième groupe turbo-alternateur. D'où une amélioration des rendements (qui passent de 35 % dans le cas d'une centrale « normale » à 50 % dans le cas d'une centrale à cycle combiné) et une réduction des émissions de dioxyde de carbone. Par ailleurs, certains procédés assez simples permettent de limiter les émissions de dioxyde de soufre. Enfin, la liquéfaction du gaz (à -163° C) passe par de nombreuses étapes lors desquelles il est possible d'éliminer les composantes les plus polluantes du gaz naturel, pour, au final, ne conserver que le méthane, dont la combustion ne produit ni dioxyde de soufre, ni oxyde d'azote.

À ces relatives « qualités » écologiques s'ajoutent certaines vertus économiques dans le cadre actuel :

la production d'électricité par les centrales au gaz est perçue comme compétitive. C'est du reste la principale raison pour laquelle EDF se prépare à remplacer les centrales thermiques à flamme (au charbon) par des centrales au gaz naturel, dont la construction est deux fois moins coûteuse.

Ici, le (relatif) intérêt écologique et la performance économique vont de pair, surtout si les centrales au gaz sont équipées d'unités de cogénération permettant de produire à la fois de l'électricité et de la chaleur : l'utilisation de la vapeur permet d'éviter des transferts de chaleur vers l'extérieur, et le rendement énergétique global d'une telle installation peut atteindre 85 %.

Ajoutons que, dans la mesure où il est bien réparti sur la planète, le gaz peut favoriser le retour à des économies plus autocentrées.

Philippe CHAILAN

Ce texte est extrait d'*Écologie sociale*, n° 2-3 (été 2001), « Sortir de la politique de la terre brûlée ». Sous ce même titre, on trouvera une analyse de la situation du nucléaire et de l'exploitation du pétrole au niveau mondial dans le nouveau livre d'*Écologie sociale*, *Capitalisme ou écologie* (204 pages), qu'on peut commander pour 14 euros ou 91,83 F à Arguments pour une écologie sociale, BP 642, 85016 La Roche-sur-Yon Cedex (chèque à l'ordre d'Arguments pour une écologie sociale).

1) À lire : *Sortir du nucléaire, c'est possible* de Bella et Roger Belbéoch (en cours de réédition). Livre petit format : 4,57 euros (30 F), port compris, à commander au Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69004 Lyon.

2) Cf. Carl de Poncins, « Le charbon, une énergie d'avenir ? », in *Science et vie* hors série (n° 214, mars 2001) : 2001 *Énergie, les défis à venir*. Nous utilisons et synthétisons les descriptions de l'auteur dans le paragraphe qui suit.

3) Cf., dans le même numéro de *Science et vie*, l'article de Jean Bernard intitulé « Le gaz naturel remonte le courant ».

LE RETRAITEMENT À LA HAGUE ET SELLAFIELD À LA LOUPE

Un rapport pour le Parlement européen estime que l'application du principe de précaution signifie qu'il faut interrompre la séparation de plutonium.

Un panel de députés du Parlement européen a voté, le 23 octobre 2001, la publication d'un rapport remis par Wise-Paris sur l'impact des usines de retraitement de La Hague et Sellafield (1). À l'issue d'une procédure exceptionnelle d'évaluation par trois experts, le panel a jugé que ce document, qui propose en cent cinquante pages une synthèse détaillée des connaissances les plus récentes sur le sujet, constituait une « première contribution au débat scientifique ».

Commandée en novembre 2000 par la Direction générale de la recherche et son unité STOA (Scientific and Technological Office Assessment) du Parlement européen, l'étude a réuni une équipe de neuf experts. Leur rapport s'attache à démontrer l'existence de nombreuses incertitudes dans l'évaluation des doses associées aux rejets d'effluents radioactifs, par ailleurs démesurés, des usines de retraitement de La Hague et Sellafield, et conclut que cette situation bafoue le principe de précaution.

En 1999, La Hague a relâché environ 15 000 fois plus de radioactivité qu'un réacteur à eau légère de la centrale de Flamanville, située à seulement dix-sept kilomètres du site de l'usine de retraitement. Les rejets d'iode-129 (dont la demi-vie est de seize millions d'années) de La Hague et Sellafield au cours de l'année 1999 ont été huit fois supérieurs à la totalité de l'iode-129 des retombées de la totalité des essais

nucléaires. Le rapport analyse notamment les incertitudes très grandes sur l'iode dans les rejets de La Hague et le calcul de doses associé. Interpellée sur ce point, la présidente du GRNC (Groupe radioécologie Nord-Cotentin), par ailleurs directrice de la protection et de l'environnement à l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire) a proposé la création d'un groupe de travail commun pour examiner ce problème en détail.

Autour des deux sites, une augmentation statistiquement significative des cas de leucémie a été constatée. Bien qu'aucune preuve pouvant permettre de conclure à un lien de causalité avec les rejets radioactifs n'ait été établie, il n'en demeure pas moins que rien ne permet d'exclure l'existence de ce lien, et d'écarter l'hypothèse que ces rejets radioactifs soient un facteur contribuant aux troubles de santé observés.

Selon l'étude, les options alternatives au retraitement, et en particulier le stockage à sec des combustibles irradiés, demeurent la voie la plus économique et la plus sûre. Une grande majorité des pays nucléaires ne retraitent pas le combustible usé. Fin 1998, la France n'aura été en mesure de retraiter que 17 000 tonnes des 30 000 tonnes de combustible usé déchargé des réacteurs français.

Le retraitement nucléaire paraît aujourd'hui à l'abri d'un contrôle européen strict. « *Les activités de vérification de la Commission ne mettent pas en œuvre ses droits de contrôle sur l'équipement de surveillance* » dans le cadre du traité d'Euratom, conclut le rapport. D'autant qu'il apparaît que la Commission européenne ne soit pas en mesure dans

l'état actuel des moyens humains et financiers mis en œuvre, de garantir le respect des normes de sûreté de base (Basic Safety Standard).

L'étude débouche sur pas moins de trente-deux recommandations, dont vingt-deux sur les rejets et leur impact, adressées au Parlement européen, à la Commission européenne, au Conseil européen des ministres, aux gouvernements des États membres et à l'industrie nucléaire. Les auteurs rappellent par ailleurs que la Convention et la Conférence Ospar requièrent l'application de la meilleure technologie disponible (Best Available Technology) et la révision « en priorité » des autorisations de rejets actuelles.

Enfin, le spectre du terrorisme aveugle qui a frappé les États-Unis le 11 septembre 2001 et étendu l'ombre de sa menace sur des objectifs stratégiques en Occident, a totalement changé les enjeux de sûreté et de sécurité. Cette question n'est pas directement abordée dans le rapport, mais les évaluations, présentées en annexe, de relâchement de radioactivité en cas d'accident sévère ont servi de base à Wise-Paris pour développer, quelques jours après les attentats, l'analyse des conséquences d'une chute d'avion de ligne sur La Hague. Ainsi, l'impact d'un crash sur l'une des piscines de refroidissement du combustible pourrait atteindre plusieurs dizaines de fois celui de l'accident de Tchernobyl.

Le site de La Hague à lui seul concentre dans ses piscines de refroidissement une quantité de combustible équivalente à soixante-dix cœurs de réacteurs environ, à laquelle s'ajoutent dans d'autres entreposages de l'ordre de cinquante-cinq tonnes de plutonium

séparé pulvérulent et plus d'un millier de mètres cubes de déchets hautement radioactifs à vie longue. Pour le court terme, le gouvernement a pris une mesure exceptionnelle en décidant l'installation de missiles anti-aériens

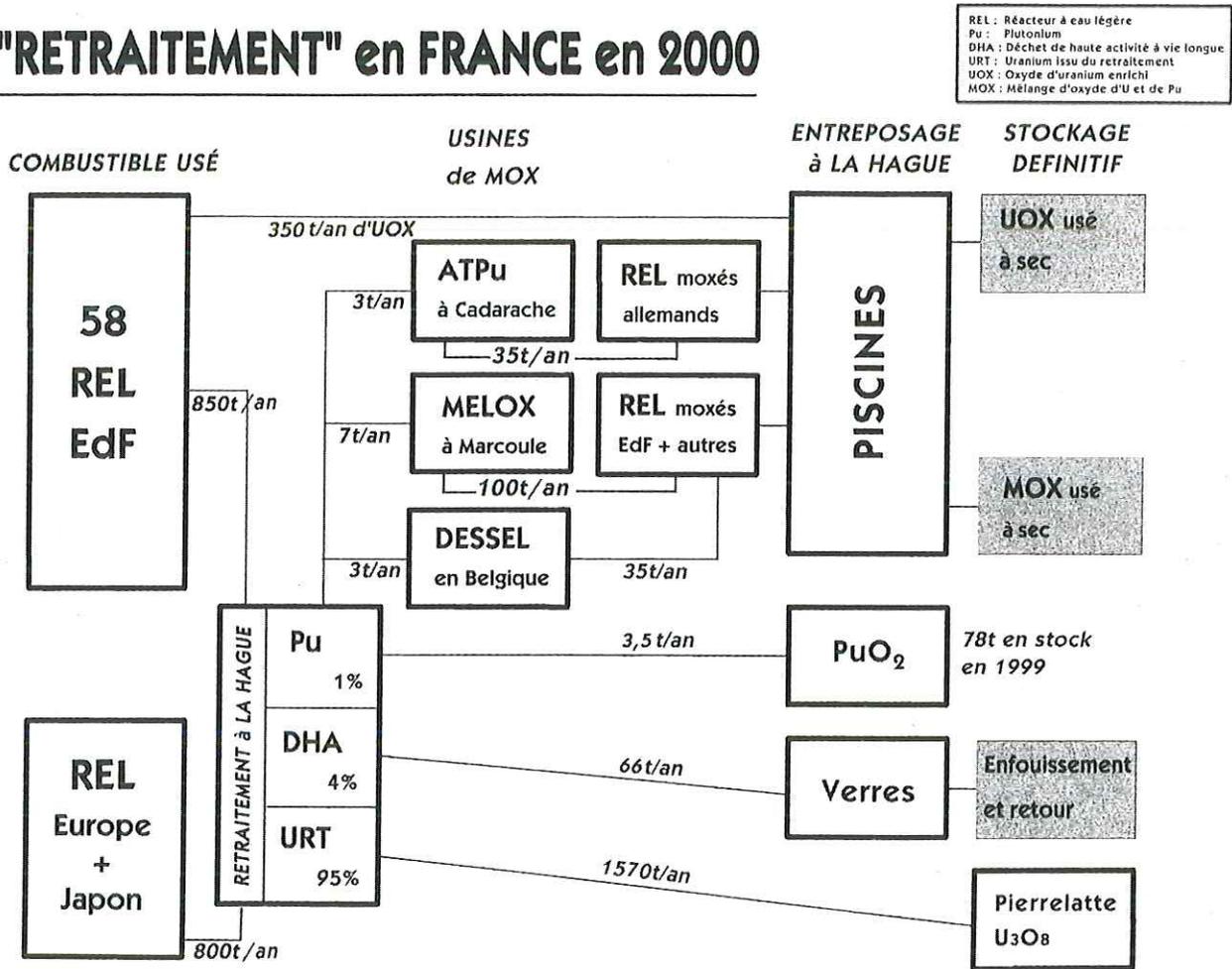
aux portes du site. Le rapport de Wise-Paris ouvre la réflexion sur des réponses pour le moyen et le long terme.

Yacine FAÏD,
chargé d'étude, Wise-Paris

i) Schneider, M. (Dir.), *Possible Toxic Effects from the Nuclear Reprocessing Plants at Sellafield (UK) and Cap de La Hague (France)*, Rapport commandé par STOA pour le Parlement européen, Wise-Paris, août 2001. Voir sur le web www.wise-paris.org ou www.europarl.eu.int/stoa.

Publicité mensongère de la Cogema

Le "RETRAITEMENT" en FRANCE en 2000



Le Forum Plutonium - Les Oliviers - 26110 Venterol

Le schéma ci-dessus sur « Le retraitement en France en 2000 » a pour objet de redresser cette notion de cycle du combustible nucléaire utilisée abusivement par la Cogema dans sa publicité. Il montre que sur les 1 650 tonnes de combustible utilisé annuellement reçus à La Hague, il reste 350 tonnes de combustible à l'uranium non retraité, 170 tonnes de Mox usé, 3,5 tonnes de plutonium qui s'ajoutent au stock de La Hague, 66 tonnes de déchets de haute activité noyés dans du verre et 1 570 tonnes d'uranium inutilisé stocké à Pierrelatte (26) et à Bessines (87). Cela fait 2 170 tonnes (1) de déchets à stocker (sans compter les usines et matériels contaminés), qui sont partiellement entreposés, en attendant mieux, à La Hague. Le « retraitement » n'est ni un recyclage, ni une réduction du volume des déchets, comme veut le faire croire la Cogema.

Jean-Pierre Morichaud,
Forum Plutonium. forumpu.jpm@wanadoo.fr

i) La différence entre 2 000 tonnes de combustible usé et 2 170 tonnes de déchets à stocker vient de l'uranium appauvri (Eurodif) utilisé pour faire le Mox.

L'EXPÉRIENCE

D'UN « EXPERT INDÉPENDANT »

Il y a douze ans, nous avons titré un numéro de *La Gazette nucléaire* « **Transparence : cette obscure clarté qui tombe des ministères** » (1). Qu'en est-il aujourd'hui au vu de l'expérience des expertises que nous avons menées ?

Les hommes politiques aiment bien prendre des décisions prétendument motivées. C'est pourquoi on a souvent recours à des groupes d'experts, toujours présentés comme indépendants. Tout d'abord, qu'est-ce qu'un expert « indépendant » ? « Indépendant » de qui, de quoi ?

La pluralité : gage d'indépendance ?

Il semble évident que s'il existe des liens professionnels entre l'expert et l'expertisé, même avec la meilleure volonté du monde il y aura, fût-ce en non-dit, une pression qui risque de faire dériver le contenu du rapport d'expertise. Mais même un expert indépendant de l'entreprise peut appartenir à une structure administrative où la « raison d'État » peut le menacer dans sa carrière, si bien que l'autocensure est la seule alternative au suicide professionnel.

Dans quel biotope faut-il aller chercher un expert indépendant ? Parmi les retraités ? Mais pour qu'il n'ait pas gardé « l'esprit boutique », mieux vaut prospecter, dans le cas présent, hors de l'industrie nucléaire. Pour les gens encore en activité, il faut trouver des individus qui soient prêts à s'investir dans ces tâches extraprofessionnelles, en général grâce à un « patron »

aux idées aussi larges que le parapluie qu'il déploie.

Et même dans ce cas, la personne choisie n'est pas indépendante de sa propre philosophie.

La pêche aux documents

Ensuite, muni de son label « d'empêcheur de polluer tranquille », l'expert va avoir à rassembler la documentation technique lui permettant d'effectuer son travail d'expertise. Il est clair qu'une partie non négligeable de cette documentation lui est déjà parvenue par des voies détournées. Néanmoins, il est indispensable d'obtenir « officiellement » les documents techniques. Sinon, comment les utiliser sans mettre en danger les bienveillants informateurs ?

Donc, le point de passage obligé sera la rédaction et la signature d'une convention entre l'industriel, les experts, la commission locale d'information si elle existe (et si sa composition lui donne l'envie de commettre un crime de lèse-exploitant), l'administration de tutelle qui seule a le pouvoir d'obliger l'industriel à se montrer coopératif et ceux qui commanditent l'expertise (commission locale d'information, mairie, conseil général, autorité de sûreté, etc.) Ensuite viendra la préparation de l'expertise (planning, visites, documents).

L'expérience montre que ces phases (signature, première sélection de documents, réunions de mise en place) durent environ un an, si ce n'est dix-huit mois. C'est pourquoi, en général, le malheureux rapport qui doit éclairer une CLI sur la bonne marche d'une visite décennale arrive

au mieux un à deux mois APRÈS le redémarrage du réacteur et le plus souvent six à huit mois plus tard.

Sans importance, direz-vous, puisque c'est l'administration qui, seule, a le pouvoir décisionnel, l'expert ne donnant qu'un avis. Avouez tout de même que cela fait désordre... Mais il faut être pragmatique : sans convention, pas d'accès aux documents et pas de financement. Ce que l'on gagne en efficacité se paye par une perte d'indépendance, car automatiquement vont apparaître des clauses de confidentialité basées sur la sacro-sainte propriété industrielle. Contourner cet écueil requiert du temps et de la patience car les officiels savent dresser des obstacles.

Un des meilleurs exemples se situe au moment de l'explosion du réacteur RBMK de Tchernobyl (1986). Le plan du RBMK, que nos officiels se gardaient jalousement sous le coude, figurait dans le cours de technologie des réacteurs publié, en français (!!!), aux éditions MIR dans les années 1960.

Rigueur et transparence

Maîtres-mots du discours officiel : rigueur et transparence. C'est fort séduisant et plein de bonnes intentions. Mais, d'une part, il n'y a guère eu de changements de personnels (sauf le départ à la retraite de quelques protagonistes et un jeu de chaises musicales pour de nombreux autres, conduisant à des permutations entre postes et quelques rares mises au placard). Et ceux qui nous assurent être devenus transparents sont les mêmes, après quelques échanges de postes, qui nous cachaient tout hier. Il

y a fort à parier qu'ils n'ont pas vraiment changé.

D'autre part, nous sommes toujours face à un monopole de l'information et si la chape de plomb qui couvrait le nucléaire civil et militaire s'est un peu soulevée, elle a vite fait de redescendre sous prétexte de secret, sinon défense, du moins industriel.

Or ceux qui disposent d'un pouvoir de monopole ont toujours tendance à en abuser et à prendre de plus en plus de libertés avec les faits. Cette liberté devient très vite erreur.

L'erreur est un art qui se présente sous plusieurs modalités, dont on peut citer les suivantes pour exemple.

L'erreur par omission

Les hauts responsables d'EDF affirment avec conviction que les réacteurs dureront au moins quarante ans. Or, en l'état du dossier, ce n'est qu'une éventualité, fortement liée au suivi que l'on fait des cuves et des enceintes. À la suite des défauts découverts sur un réacteur de Tricastin, un examen en 2004 donnera les premiers éléments sur l'évolution de ces défauts sous irradiation. À Fessenheim, des défauts ont été relevés sur la cuve du réacteur 2. Dans l'état actuel du dossier, il n'est pas envisagé de visite à vingt-cinq ans alors que vraisemblablement il le faudrait. On oublie toujours de préciser que le programme d'études des défauts est en cours et que, dans ces conditions, il est impossible de statuer sur la durée de vie des réacteurs.

L'erreur par commission

Dans le cadre des études de tenue sous irradiation des cuves de réacteurs, on nous affirme toujours que la courbe d'évolution des défauts est une formule bien établie par les Américains. Bien établie peut-être, mais empirique sûrement. C'est la « one billion curve », mais ce coût n'en donne ni la validité ni les limites (le montant des sommes dilapidées dans la recherche sur les avions renifleurs ne fut pas non plus une garantie de sérieux) ; et surtout, pourquoi s'abriter derrière les Américains ?

Que les Américains semblent s'orienter vers une durée de soixante ans pour certains réacteurs n'autorise pas EDF à croire que c'est possible en France. L'ASN a fixé des règles, elles doivent être suivies.



L'erreur par procuration

C'est la plus perverse car elle consiste à donner une information tronquée à une personnalité (généralement un ministre ou un député). Cette personne haut placée se porte alors garante d'une affirmation. Par exemple, faire dire par le niveau politique que l'accident est impossible ou que les rejets sont sans conséquences sur la santé des populations n'a jamais convaincu de la véracité de ces dires.

De même, se porter garant de l'innocuité de l'uranium appauvri (et le faire dire par l'élu qui n'en peut mais) n'est pas suffisant face aux malades qui demandent des explications. C'est abuser de son statut d'expert que de masquer une partie des problèmes. Ainsi, pour les maladies de la thyroïde, vaut-il mieux se lancer dans des études, plutôt que de continuer à affirmer ou à faire affirmer que, certes, leur nombre augmente mais que la cause en est uniquement un meilleur dépistage...

L'erreur par persuasion

Insidieuse et difficile à déceler, elle est le fait des administrations (Dire, ministères...) ou des exploitants. Elle consiste à bloquer les initiatives d'une CLI en lui affirmant qu'une expertise ne sert à rien parce que les compé-

tences n'existent que dans le milieu en charge de cette industrie et que toutes les informations lui sont fournies et commentées. Dans le nucléaire, c'est facile, il n'y a qu'EDF, le CEA, la Cogema et quelques autres.

Ce blocage peut aussi provenir d'une volonté délibérée d'écarter certains experts. Par exemple, dans le cas de l'ancienne mine de Saint-Priest-la-Prugne, pour obtenir des autorités préfectorales (vraisemblablement conseillées par l'ancien exploitant) la signature de l'incontournable convention, trois ans ont été nécessaires. Le choix par la mairie d'un laboratoire de mesure indépendant qui déplaisait semble pouvoir expliquer un tel délai.

Et pour conclure

La nécessité d'une expertise extérieure aux exploitants commence à être reconnue. Il est indéniable que le regard porté par un expert hors système apporte beaucoup.

Ce fait admis, sa mise en œuvre n'a rien d'une évidence, tant elle heurte les « certitudes des ingénieurs » et les intérêts des exploitants. Il y a fort à parier qu'il faudra encore guerroyer de nombreuses années pour que la pratique de l'expertise plurielle devienne la règle. À ce moment-là, l'affirmation de la transparence n'aura plus d'objet, car ce sera la base de ces expertises.

On peut rêver... (même si c'est également une erreur !).

Raymond SENÉ
(GSIEN)

CONTACT

Groupement des scientifiques
pour l'information
sur l'énergie nucléaire (GSIEN)

2, rue François-Villon
91400 Orsay

Courriel : monique.sene@cdf.in2p3.fr



1) La Gazette nucléaire est une publication trimestrielle du GSIEN, abonnement un an, 23 euros.

SOLUTION D'AVENIR, SOLUTION MIRACLE ?

Rappelez-vous : vers la fin des années 1970, les centrales nucléaires ne devaient être qu'une solution transitoire au problème de l'énergie. Avant la fin du siècle, le relais devait être pris par les surgénérateurs, puis par les centrales à fusion, garantes d'une énergie illimitée et sans déchets. On a vu ce qu'il est advenu de Superphénix ! Alors, où en est-on avec la fusion nucléaire, solution miracle ou déception en puissance ?

Fission et fusion, les deux mots désignent à des réactions concernant les noyaux des atomes, mais la similitude s'arrête là. La fission, que (presque) tout le monde connaît, correspond à la brisure spontanée de certains noyaux atomiques lourds en plusieurs fragments plus légers. L'énergie de liaison (la colle) est libérée, et le tour est joué, avec toutes les contraintes que l'on connaît.

Pour ce qui concerne la fusion, c'est un peu le contraire. On prend deux noyaux très légers — deux isotopes (cousins) de l'hydrogène, le deutérium et le tritium — et si l'on est capable de les rapprocher suffisamment, ils fusionnent, c'est à dire qu'ils se transforment en un noyau d'hélium énergétique, et un neutron. L'énergie disponible, ici, vient en fait de la « récupération » de la force de répulsion qui empêche naturellement les noyaux de fusionner spontanément. Et c'est effectivement ce qui se passe au centre du soleil. Le problème, dans ce cas, est d'arriver à rapprocher les atomes, pour démarrer la fusion. Le choix aujourd'hui est de démarrer avec un plasma : gaz de deutérium et de tritium porté à très haute température (deux millions de degrés), à haute pression (au moins deux atmosphères) et assez longtemps (au moins deux secondes) pour que la réaction démarre, et le tour est joué...

Séduisant, mais...

A priori, la fusion n'a que des avantages : le combustible (deutérium et tritium) est

relativement abondant, aisé à préparer. La réaction elle-même demande à être approvisionnée en continu, il n'y a donc pas de risque d'emballement ou de réaction incontrôlée : quand on coupe le robinet d'arrivée du plasma, tout stoppe. Autre avantage, peu de déchets : la réaction produit de l'hélium, un gaz bien inoffensif, et bien sûr des neutrons qui, eux, vont activer la structure du réacteur lui-même. Il est faux de dire que la fusion ne produit pas de déchets radioactifs, mais il faut reconnaître que le problème est de bien plus faible ampleur qu'aujourd'hui avec la fission.

Le problème de la fusion est d'abord technologique : il faut bien une chaudière pour y créer et entretenir la fusion, mais quelle matière peut résister à deux millions de degrés ? D'autant que si le plasma se refroidit en touchant des parois froides, tout s'arrête. Comment apporter le combustible (le plasma) en continu, alors qu'il est plus froid, et garantir sa pureté pour qu'il ne pollue pas la réaction ?

Le choix qui a été fait en Europe, à la suite d'une idée russe, est de confiner le plasma dans un « Tokamak » sans qu'il touche de parois, en le maintenant dans un champ magnétique intense. La « chaudière » a une forme de tore (comme une chambre à air de pneu), entourée d'aimants très puissants. Bien sûr, les aimants en fonctionnement consomment pas mal de courant. Il ne sera donc pas évident de récupérer plus d'énergie que l'on en consomme. La logique est alors de construire des réacteurs à fusion de grandes dimensions. Il existe actuellement un tel réacteur, relativement modeste, destiné à la recherche : le JET (Joint European Torus). En 1991, la fusion a effectivement été observée, mais avec un dégagement d'énergie encore insuffisant pour que la réaction se poursuive d'elle-même.

Un avenir plutôt mitigé

Tout naturellement, dès la création du JET, il était prévu de passer à l'étape suivante :

un prototype de démonstrateur, capable de prouver la faisabilité industrielle. Pour ce faire, les États-Unis, l'Europe, le Japon et la Russie avaient prévu de joindre leurs énergies en construisant ITER (International Thermonuclear Reactor) qui devait voir le jour en 1994-1998. Depuis lors, les États-Unis se sont retirés, jugeant que le jeu n'en valait pas la chandelle, même si quelques équipes continuent de travailler sur la physique des plasmas en connexion avec la fusion. L'an dernier, le JET a officiellement été prolongé de trois ans, et au printemps 2001 un nouveau schéma pour ITER sera proposé, en retrait par rapport aux ambitions initiales (avec la moitié du budget initial) puisque ne permettant toujours pas de réaliser complètement une fusion contrôlée et entretenue... Construit où ? Quand ? Personne ne le sait encore...

Depuis vingt ans, une solution à cinquante ans...

En résumé, on peut dire que la fusion industrielle est encore un rêve (ou un cauchemar, c'est selon) bien lointain.

Manque évident d'intérêt, malgré les quelque sept milliards de francs de budget mondial, difficultés technologiques énormes : on peut quasiment dire que le programme de recherches est en survie. Un exemple : les programmes liés à la fusion regroupent quelque deux mille chercheurs de par le monde, qui sont confrontés au plus haut taux de mobilité dans la recherche. Ça part et ça vient...

Il y a une bonne vingtaine d'années, il était de bon ton de prévoir la fusion à une échéance de cinquante ans. Plus de vingt ans après, l'échéance n'a pas changé. C'est toujours cinquante ans.

Jean-Marie BROM

Groupe de scientifiques pour l'information
sur l'énergie nucléaire (GSIEN)

jean-marie.brom@wanadoo.fr

POUR EN SAVOIR PLUS : www.iter.org

Dans le nucléaire, rien n'est plus comme avant

Vous pourrez lire ci-dessous une intervention (parue dans *La Gazette nucléaire* 189/190) de Christian Métayer lors du Conseil général de la CGT des 8 et 9 février 2001 à Serbonnes. Un conseil général est une étape entre deux congrès du syndicat. Ce que rapporte Christian Métayer lors de ces discussions et débats, c'est la synthèse de ce qui remonte des syndiqués de la base via les militants des centrales nucléaires de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), Nogent-sur-Seine (Aube) et Belleville-sur-Loire (Cher).

La CGT à EDF a toujours milité pour une politique énergétique nucléaire en y associant plusieurs conditions :

- réponse aux besoins de consommation au meilleur coût ;
- indépendance d'approvisionnement des matières premières ;
- démocratie et transparence associant le personnel et la population en tant que citoyens ;
- dans le cadre du service public nationalisé.

Nous pouvons constater d'ores et déjà que quelques données essentielles sont laissées de côté. Et non pas pour une politique du « tout nucléaire », comme le prônaient nos dirigeants précédents (Carlier), qui disaient, je cite : « *Si le nucléaire passe en dessous de 85 % de disponibilité, j'arrête tout... !* »

Oui, mais voilà, en alliant disponibilité à tout crin et tout nucléaire, nous devons également faire face aux problèmes techniques du réseau et technologiques de nos installations.

Les tranches 1300 et 900 MWé n'ont pas été conçues par les constructeurs (Framatome et Alsthom) pour faire de la « dentelle » comme on dit chez les exploitants, du télé réglage, mais bien pour fonctionner en « palier », à puissance nominale.

Depuis quelques mois, même nos directions du pôle industrie ne démentent pas cette implacable réalité. À faire fonctionner nos groupes thermo-turbo-alternateurs de la sorte, nous rencontrons déjà d'énormes problèmes techniques :

- dispositifs des mouvements des assemblages combustible (chute des grappes de contrôle) ;
- tubes des générateurs de vapeurs percés ;
- vibrations turbines anormales ;
- fissures cuves réacteurs et notamment les couvercles ;
- déformation des assemblages combustibles (point chaud/point froid) ;
- débits de fuites importants des pompes primaires ;
- échauffement des circuits magnétiques des alternateurs ;
- production d'effluents de produits de fission exagérés ;

— soupapes réglantes trop sollicitées ; etc.

Quand la CGT et le personnel dénoncent dans les CMP ou CHSCT (Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail) cet état de fait, nos remarques sont jetées au panier par la direction, nous faisant remarquer que la technique ne nous regarde pas. Le directeur de Belleville nous ayant dit un jour avec arrogance que le chef de la sûreté, c'était lui et lui seul.

Mais alors, qu'est-ce qui nous regarde ?

Nous ne pouvons tolérer plus longtemps cette situation car cela serait suicidaire. D'autant que nous connaissons parfaitement ces phénomènes puisque c'est comme cela que nous avons assassiné nos chaudières thermiques classiques en arrêtant nos tranches le soir à 21 heures et en les redémarrant à 6 heures du matin. La politique ne doit pas prendre le pas sur la technique.

Nous demandons donc que cette question soit portée au plus haut niveau, CSC (Comité supérieur consultatif) des CMP (Comité mixte à la production), CNPI (Comité national à la production), voire conseil d'administration d'EDF.

Qu'une commission ou un groupe de travail soit constitué (d'experts, ingénieurs d'EDF et de constructeurs) ou, par exemple, qu'une étude expertise soit menée pour tirer enfin l'analyse et les conclusions de cette situation, qui conduit tout droit nos tranches 1300 et 900 MWé au cimetière de façon prématurée.

Il semblerait que, sur cette question, la direction du parc nucléaire aurait émis quelques pistes au sujet du mode de fonctionnement.

Ainsi, nos tranches nucléaires produiraient en palier à puissance nominale ; comme prévu et conçu par le constructeur : mais alors la question reste posée : qui assure le télé réglage entre production et consommation ?

Cela sous-entend que le parc thermique classique soit dimensionné en conséquence. Il est évident que nous restons bien dans le domaine du service public nationalisé, comme le revendique la CGT.

Nous avons depuis plusieurs années laissé la technique aux seules mains de la direction, nous faisant parfois endormir par le chant des sirènes des managers : il nous faut impérativement nous réapproprier notre outil de travail.

APPEL INTERNATIONAL EN FAVEUR DU PROFESSEUR BANDAZHEVSKY

Le professeur Bandazhevsky, ancien recteur de l'Institut de médecine de Gomel (en Biélorussie, dans une région très touchée par l'accident de Tchernobyl), a été condamné le 8 juin dernier à huit ans de travaux forcés. Après cette condamnation, Amnesty International demande aux autorités biélorusses sa libération immédiate et inconditionnelle. Comme Amnesty, le Réseau « Sortir du nucléaire » considère que l'ancien recteur de l'université de Gomel est un prisonnier de conscience victime de la répression à la suite des critiques qu'il a formulées sur la politique sanitaire de son pays après la catastrophe de Tchernobyl, en 1986. Selon Amnesty, le professeur Bandazhevsky est en particulier l'auteur d'un rapport dénonçant la méthode de recherche choisie par le gouvernement et concluant à la dépense scientifique improductive de dix-sept milliards de roubles biélorusses pour l'année 1998. Lors d'une précédente détention, en 1999, à la suite d'une condamnation à six mois d'emprisonnement, le professeur Bandazhevsky avait souffert d'ulcères à l'estomac et subi une perte de poids d'environ vingt kilos. Sa nouvelle incarcération suscite de vives inquiétudes pour son état de santé. Nous vous invitons à demander sa libération en reproduisant et en signant la lettre ci-jointe. Vous pouvez également lui écrire (en français, anglais ou russe) en prison :

P' Bandazhevsky, 220600 g. Minsk
Ul. Kalvariyskaya, 36 - P.O. Box 35-21
Bandazhevskomi Yu.I. Biélorussie

INTERVIEW DU PROFESSEUR BANDAZHEVSKY

« Nous n'avons pas encore goûté aux fruits de la catastrophe de Tchernobyl à l'état pur »

Peu avant d'être emprisonné, Yuri Bandazhevsky avait répondu aux questions du correspondant de BGD (journal biélorusse des affaires), le 13 juin 2001.

Yuri Bandazhevsky : Regardez un peu cette photo. Ce n'est pas une route pavée, comme on pourrait le croire à première vue, c'est la structure histologique du muscle cardiaque d'un habitant de Dobrouch, décédé subitement à l'âge de quarante-trois ans. Vous voyez cet énorme œdème ? Quant à ces « trous », ils se sont formés à la place des cellules tuées par le radiocésium, quoique sa concentration n'ait pas été excessive dans ce cas précis, pas plus de 45 Bq/kg. Pourtant c'est un fait, il marchait, il est tombé et il est mort. C'est un cas parmi une multitude de cas semblables. Voilà pourquoi je ne serai jamais las de répéter que c'est un crime de fermer les yeux sur les effets chroniques de la radiation et sur l'incorporation des radionucléides dans l'organisme humain. Le cœur est un organe énergétique au travail intense qui comporte un mécanisme de contraction et de relâchement des structures cellulaires du myocarde. Ce mécanisme est extrêmement sensible à la quantité d'énergie amenée. Le césium attaque les systèmes enzymatiques responsables de la « livraison » de cette énergie et provoque ainsi l'arrêt du cœur : la contraction commence mais le relâchement « freine ».

BGD : C'est effrayant...

Yuri Bandazhevsky : Et comment ! Mais il fallait s'effrayer bien avant. En 1993 nous avons déjà mis en évidence la corrélation directe qui existe entre les troubles cardiaques chez l'enfant et la quantité de radiocésium incorporé. Ma femme, Galina Bandazhevskaya, qui est cardiologue pédiatre, s'est consacrée à l'étude de ce problème. Quand les Japonais ont découvert son article dans une revue médicale, ils sont venus exprès pour faire un film sur nos recherches. Des journalistes occidentaux ont également fait plusieurs documentaires sur les études en radiopathologie de l'Institut de médecine de Gomel. Seule la porte du ministère de la santé de Biélorussie nous est toujours restée fermée.

BGD : Vous espérez qu'ils vous ouvrent maintenant, la veille du jour où sera prononcée la sentence ?

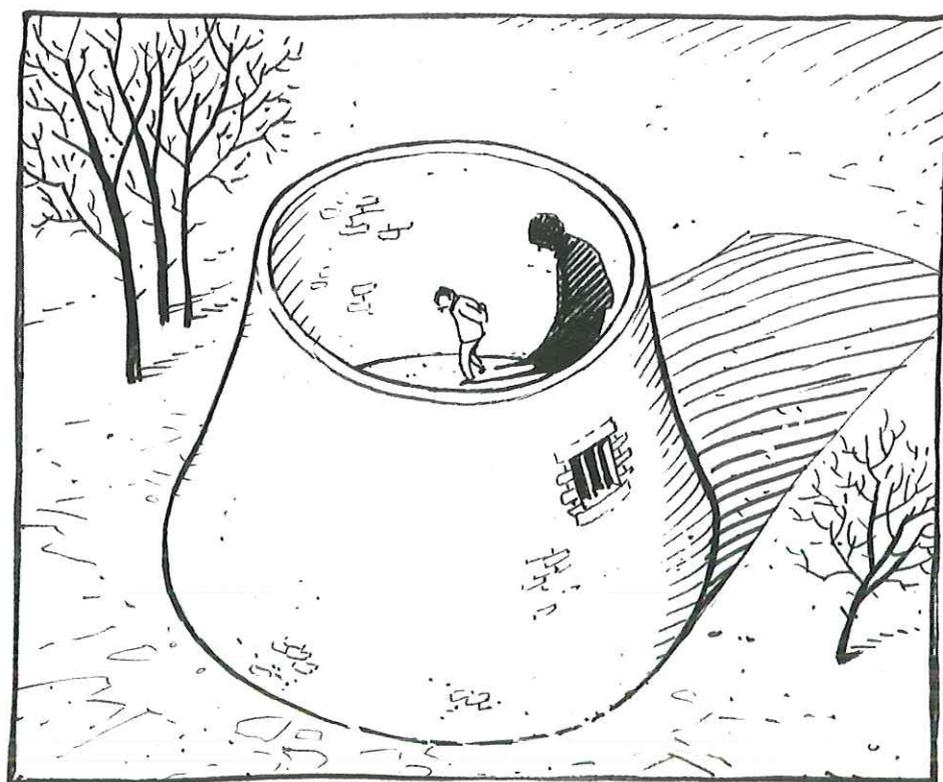
Yuri Bandazhevsky : Pensez-vous ! Je n'ai même pas l'intention de perdre mon temps à critiquer le ministère de la santé, cette occupation étant absolument vaine. Je voudrais simplement demander à ces messieurs : « Que faites-vous donc ? » D'ailleurs, je peux très bien répondre à leur place : « Vous faites tout pour que les gens ne soient pas en bonne santé... »

BGD : Mais ces déclarations ne servent qu'à les « taquiner »... À quoi bon ?

Yuri Bandazhevsky : Pour moi, il n'y a pas de plus grande valeur que la vérité. Le rôle de la radiation dans l'étiologie de divers cancers est aujourd'hui évident pour de nombreux médecins. Mais ils se taisent en justifiant leur silence par l'absence de preuves. Eh bien, trouvez-les ! Mais au lieu de les chercher, on prescrit des poudres contre la migraine sans essayer d'en déceler les causes, on « traite » la tuberculose à l'aide de rayons X. N'allez pas imaginer que c'est le désespoir d'un « coupable innocent » qui parle en moi, bien qu'il y ait des preuves qu'ils veulent ma peau, pour appeler les choses par leur nom. Je souffre de voir que ce contre quoi j'avais mis en garde il y a dix ans est en train de se réaliser aujourd'hui. Le nombre de malformations innées chez les enfants augmente. Et il ne cessera d'augmenter pendant plusieurs générations car nous n'avons pas encore goûté aux fruits de la catastrophe de Tchernobyl à l'état pur. Ce que nous observons aujourd'hui, c'est le résultat des essais d'armes nucléaires dans lesquels l'humanité s'est lancée dans les années 1950. Il y a déjà pas mal de temps que nous marchons sur du radiocésium.

BGD : La médecine officielle ne semble pas approuver ce point de vue.

Yuri Bandazhevsky : Bien entendu ! Aujourd'hui, la région relativement peu touchée de Vitebsk leur sert de référence. Ils regardent le taux de morbidité dans cette région et s'exclament : « Oh, là, là, pour certaines maladies, le taux de morbidité est plus élevé que dans la région de Gomel ! Alors ne nous rebattez par les oreilles avec votre radiocésium ». Il s'agit soit d'une impardonnable ignorance, soit du plus pur cynisme. Il y a trente ans, les scientifiques soviétiques avaient découvert dans les pays Baltes un taux de radiocésium particulièrement élevé dans le lait et avaient expliqué ce phénomène par les retombées radioactives dues aux explosions nucléaires. Se peut-il que les pays Baltes aient souffert, mais non la région de Vitebsk qui leur est limitrophe ? Toute person-



À VOUS D'AGIR

Il est urgent de signer et d'envoyer le plus de lettres possible pour demander la libération du professeur Bandazhevsky (Recopiez ou photocopiez la lettre de la page suivante).

ne sensée vous dira que cette affirmation est absurde. Le radiocésium était présent dans la région de Vitebsk bien avant Tchernobyl, ce qui explique le taux élevé de morbidité. J'espère que le Forum de l'OMS de juin pourra faire quelque chose de réel pour protéger l'humanité de l'agression nucléaire, contrairement à la conférence hypocrite de l'AIEA qui s'est tenue également à Kiev en avril.

BGD : Pourquoi en voulez-vous donc tant à la Conférence de l'AIEA ?

Yuri Bandazhevsky : Mais c'est un « cheval de Troie », ils tentent de cacher leur total mépris pour la santé des gens en jouant la sollicitude. Tu parles : ils ont reconnu la présence d'une « crise démographique durable » en Biélorussie, en Ukraine et en Russie ! Et ils se sont même plaints du financement insuffisant des mesures visant à liquider les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl ! Qu'y a-t-il de positif dans tout cela, surtout quand on lit dans la même résolution

qu'avant la catastrophe, les territoires contaminés n'avaient été sujets qu'aux « effets de divers éléments non radioactifs » ? L'AIEA cache volontairement le fait que l'Union soviétique, comme les autres pays nucléaires, procédait régulièrement à des essais d'armes de destruction massive. Car il suffit de reconnaître que les retombées de radiocésium constituent un problème pour devoir reconnaître également qu'elles ruinent la santé des populations de nombreux pays du globe.

BGD : Ce que vous dites est assez désespérant... Il se peut qu'on vous comprenne à Kiev, ou même qu'on vous entende quelque part en Nouvelle-Guinée, mais surtout pas en Biélorussie...

Yuri Bandazhevsky : Dieu et mon sort auront donc voulu qu'il en soit ainsi. Mais vous savez, je suis sûr que si on ne m'entend pas aujourd'hui, on m'entendra demain. Les graines du bon sens finiront bien par germer. L'essentiel est de les semer.

Il est urgent de signer et d'envoyer le plus de lettres possible pour demander la libération du professeur Bandazhevsky (Recopiez ou photocopiez la lettre ci-dessous).

Monsieur le Président Alexandre Loukachenko

*Aux bons soins de Monsieur l'Ambassadeur de la République de Biélorussie,
38, avenue Suchet, 75016 - Paris • Fax : 01 44 14 69 70*

Concerne : Demande de Grâce présidentielle

Monsieur le Président de la République,

Nous vous demandons très instamment d'accorder votre grâce présidentielle au professeur Youri I. Bandazhevsky, condamné le 18 juin dernier par le Tribunal militaire de Gomel à huit ans de travaux forcés, bien qu'il ait toujours nié les faits qui lui étaient reprochés et que les témoins à charge se soient tous rétractés. Le professeur Bandazhevsky n'est pas en bonne santé, et nous sommes extrêmement inquiets pour lui.

Sachant que vous faites partie, Monsieur le Président de la République, des responsables biélorusses qui souhaitent attirer l'attention et l'aide de la communauté internationale pour les victimes de Tchernobyl, nous vous demandons d'intervenir en faveur de ce scientifique, dont les travaux font l'honneur de l'État biélorusse. Au lieu de recevoir une reconnaissance méritée, le professeur Bandazhevsky est actuellement persécuté sous de faux prétextes.

Sur la base de l'énorme matériel scientifique qu'il a recueilli, le professeur Bandazhevsky a parfaitement raison de parler d'un problème de santé publique gravissime pour les populations victimes de Tchernobyl. Ces données ont une importance vitale, tant pour la Biélorussie, la Russie et l'Ukraine, que pour les autres pays touchés par la catastrophe de Tchernobyl et par d'autres catastrophes analogues.

Si on ne tient pas compte aujourd'hui des résultats des travaux de Yuri Bandazhevsky, à terme la survie même de la population biélorusse se trouvera directement menacée.

À notre avis les trois véritables raisons pour lesquelles l'éminent savant biélorusse a été emprisonné, sont les suivantes :

- l'avertissement de Bandazhevsky concernant le danger de consommer des aliments contaminés par les radionucléides (ce qui peut entraîner une réduction de la production et de la consommation des produits alimentaires de Biélorussie) ;
- l'opposition de Bandazhevsky à certains hauts fonctionnaires qui affirment qu'il n'y a plus aucun danger sérieux suite aux retombées de Tchernobyl ;
- la prise de position de Bandazhevsky contre la mauvaise utilisation des deniers publics destinés au programme de Tchernobyl.

L'opinion publique scientifique et écologiste, en France et ailleurs dans le monde, suit avec une grande inquiétude le destin du professeur Bandazhevsky. En effet, ceux qui le persécutent actuellement servent objectivement ceux qui ont tout intérêt à minimiser les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (comme l'AIEA et l'Unscear, voir le rapport 2000 de l'Unscear sur Tchernobyl), ce qui équivaldrait à réduire, voire supprimer l'aide de la communauté internationale.

Monsieur le Président de la République, en tant que citoyens responsables ou au nom des organisations écologistes et de défense des droits civiques dont nous sommes membres, nous nous adressons à vous pour demander d'intervenir en faveur de la relaxe pure et simple du professeur Y. I. Bandazhevsky, afin qu'il retrouve la possibilité de poursuivre sa généreuse activité pour la réalisation de l'un des droits humains fondamentaux, le droit à la vie et au rétablissement de la santé, en particulier pour la population si durement touchée de la République de Biélorussie.

Votre grâce présidentielle pour le professeur Youri I. Bandazhevsky serait saluée unanimement par tous ceux qui, partout dans le monde, souhaitent aider les victimes de la catastrophe de Tchernobyl et votre pays à soulager leurs souffrances. Les travaux et recherches de Y. I. Bandazhevsky ont toujours été motivés par cet objectif fondamental et prioritaire.

Vous remerciant par avance pour votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération très distinguée.

Nom, prénom, adresse et signature

Réseau "Sortir du nucléaire"
9, rue Dumenge, F - 69004 Lyon
Tél. 04 78 28 29 22 • Fax 04 72 07 70 04

Retrouvez-nous sur internet :

www.sortirdunucleaire.org

Courriel : rezo@sortirdunucleaire.org

Lettre d'information n° 16 • décembre 2001 • abonnement pour un an : 7,62 € (50 F)

Directeur de publication et maquette : **Patrice Bouveret**

Merci à **Lidwine** pour les dessins, à **Gérard Roy** et **Raymond Vignal** pour les corrections.

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

CPPAP : 75 626 • ISSN 1276-342 X • Tirage : **13 000 exemplaires**

Imprimé par Fayolle (69) sur papier 100 % blanchi sans chlore